





Le mot du Maire

Chères Montgesnoises, Chers Montgesnois,

Pour débiter l'année 2024, je souhaite regarder l'avenir avec optimisme. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un optimisme béat et déconnecté de la réalité, qui nous confronte à un contexte écologique, économique et international difficile. Depuis 3 ans maintenant, nous traversons des crises sans précédent qui nous plongent les uns et les autres dans des inquiétudes, des difficultés quotidiennes mais comme des générations antérieures ont pu déjà le vivre apportant son lot d'inégalités et d'injustices contre lesquelles nous devons nous mobiliser.

Heureusement, il y a une autre réalité, celle que nous vivons au quotidien et qui n'est pas assez mise en avant dans notre pays : la générosité et les initiatives des bénévoles, le dynamisme et la créativité des entrepreneurs et de leurs équipes, des commerçants et des artisans, le talent des enseignants, la disponibilité et le professionnalisme des agents du service public, la mobilisation et la présence sur le terrain des élus... À Montfort-le-Gesnois, je rencontre chaque jour des personnes de tous les âges dont les idées, les initiatives, le savoir-faire, le sens de l'innovation, la gentillesse et l'humour sont pour moi des sources d'inspiration, de motivation et qui me rappellent quotidiennement le sens de mon engagement de maire : être là avec eux, pour eux, afin d'améliorer encore notre si belle commune.

Dans ce contexte, et parce que notre commune mérite la plus grande attention de notre part, nous avons souhaité garder le cap sur notre programmation pluriannuelle d'investissements. Fidèle à notre programme malgré les diverses contraintes administratives ou financières, nous avons poursuivi notre action municipale toujours basée sur le bien vivre ensemble. De nombreux aménagements urbains ont été réalisés en parallèle des travaux sur les réseaux d'eau potable, d'assainissement, électriques et Télécom, le projet de liaison douce de la route de Connerré qui se sont achevés après 14 mois de travaux pour un montant de 1,8 millions d'euros, des aménagements de loisirs ont pu aussi se finaliser sur l'espace du Pont Romain et la salle Paul Richard...

Vous pourrez retrouver dans ce bulletin les nombreux projets que je ne peux vous citer ici. Avec l'ensemble de ces actions, on ne peut que constater que la ville de Montfort-le-Gesnois est belle et bien en mouvement avec un développement harmonieux de notre commune tout en étant conscient de la situation inflationniste et de l'envolée des prix pouvant perturber ce bel ensemble. Vous êtes nombreux à venir échanger lors de nos rencontres, permanences, rendez-vous en mairie ou tout simplement dans un coin de notre commune où nous avons souvent le plaisir de se divertir grâce au tissu associatif que je profite de remercier pour leurs engagements.

Depuis le 1^{er} décembre, vous pouvez également suivre toute l'activité de notre commune sur notre nouveau site internet. Cet outil de communication est le reflet de notre vie communale, de nos activités associatives mais aussi de nos activités socio-économiques car là est la richesse de notre territoire ; artisans et commerçants ont un vrai rôle et sont une nécessité pour Montfort-le-Gesnois.

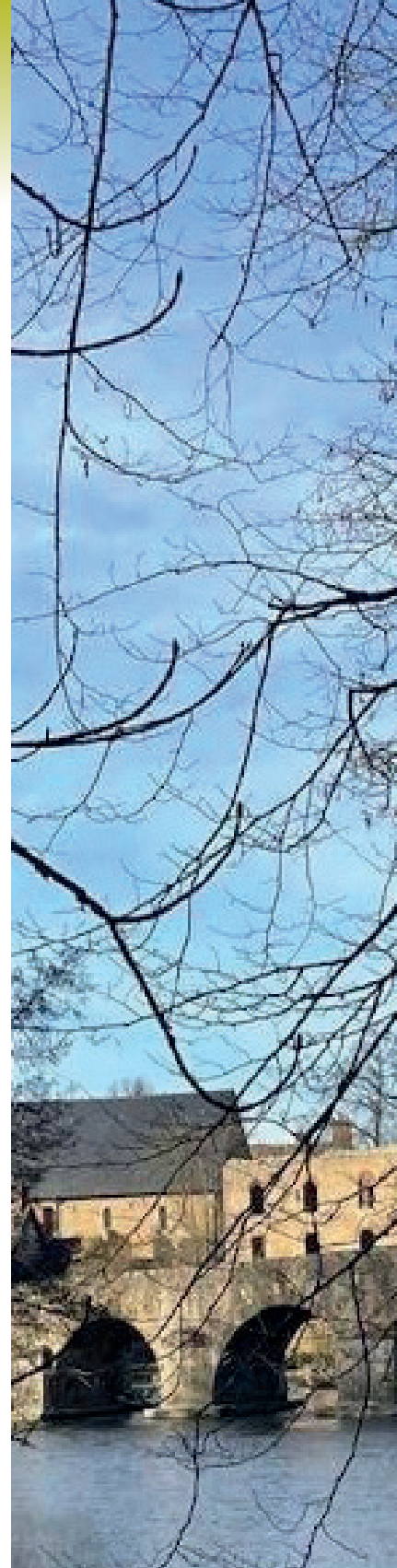
J'aimerais une nouvelle fois, remercier les élus municipaux qui m'entourent, pour leur action efficace pour faire avancer notre collectivité ainsi que les agents communaux pour leur implication dans la vie de notre commune.

Chers Montgesnois, la mission que vous m'avez confiée est passionnante, pour une cause noble, celle de servir. Vous pouvez compter sur mon engagement pour faire de Montfort-le-Gesnois, une commune dynamique préservant son histoire et son cadre de vie.

Alors que l'actualité reste compliquée et que chaque jour porte son lot d'événements inquiétants, l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser des vœux d'espoir et d'optimisme. Que cette nouvelle année soit pour vous et pour ceux qui vous sont chers remplie d'amitié, de solidarité, de bonheur.

Bonne année à vous ! Que vous soyez heureux et en bonne santé !

Anthony TRIFAUT, Maire de Montfort-le-Gesnois
Vice-Président du conseil départemental



Imprimé à 1550 exemplaires

Direction de la publication :

M. Anthony Trifaut (Maire)


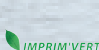
Secrétariat de rédaction :

M^{mes} Yvette Buloup et
Mélanie Guillard

Photos - Illustrations :

Mairie - freepik.com

Mise en page - Impression :

Construire ensemble notre commune

Des évolutions dans l'organisation pour mieux vous servir

Le maire et les adjoints à votre écoute

Vous pouvez les rencontrer le samedi matin pendant les heures d'ouverture de la mairie ou toute la semaine en prenant rendez-vous sur notre site internet



Anthony TRIFAUT
Maire
atrifaut@montfortlegesnois.fr

Des nouveaux employés au sein de la collectivité en 2023

Au niveau des services administratifs



Stéphanie TEDESCO
Directrice Générale des Services

A intégré la collectivité en mai 2023 sur le poste de Directrice Générale des Services.

Contactez les adjoints



Yvette BULOUP
Adjointe en charge des solidarités, actions sociales, patrimoine et communication
ybuloup@montfortlegesnois.fr

Laure DARAGON
Agent administratif en charge de la comptabilité
A intégré la collectivité en janvier 2023 sur le poste de la comptabilité, des finances et des marchés publics



Laurent MAILLARD
Adjoint en charge de l'aménagement communal et de l'environnement
lmaillard@montfortlegesnois.fr



Albane SOHIER
Agent administratif en charge de l'Etat civil
A intégré la collectivité en janvier 2023 sur le poste en charge de l'état civil (mariages, décès, PACS ...), de la gestion des cimetières, des élections



Christiane COULON
Adjointe en charge des écoles et de la famille
ccoulon@montfortlegesnois.fr



Au niveau des services techniques

Éric FUSIL
Responsable des bâtiments, entretien des salles
A intégré la collectivité en décembre 2023 sur le poste de responsable des bâtiments, de l'entretien des salles et de la gestion des contrats de maintenance.



Jonathan REYT
Adjoint en charge du développement commercial, artisanal et entrepreneurial
jreyt@montfortlegesnois.fr

Charline LECOMTE
Agent technique en charge des espaces verts/voirie
A intégré la collectivité en décembre 2023 sur un poste d'agent technique en charge des espaces verts, voirie.



Annie DARAULT
Adjointe en charge de l'économie communal et du budget participatif
adarault@montfortlegesnois.fr

Ils ont fait valoir leurs droits à la retraite...



Stéphane FOUQUET
Adjoint en charge de la vie associative
sfouquet@montfortlegesnois.fr



Philippe GUILLARD



Sonia LURON



Ghyslaine PASTORE

Le budget de votre commune en quelques chiffres

Le budget primitif s'équilibre à **7 860 655,14€** pour l'année 2023. Ce budget tient compte des conséquences de la crise inflationniste, économique ainsi que la baisse des dotations d'Etat qui impacte durablement la gestion de la commune. Malgré ce contexte inédit, la commune a fait le choix de préserver les solidarités et de poursuivre les engagements de la mandature basé sur un projet de revitalisation de la commune.

Un Budget sérieux pour l'avenir de la commune



Notre rigueur budgétaire mise en place depuis notre élection, notamment grâce à la maîtrise des coûts, a permis de dégager un excédent de fonctionnement de **467 801,61 €**. Grâce aux efforts pour limiter les dépenses du quotidien, nous parvenons donc à maintenir les services municipaux et à investir davantage pour le cadre de vie de la commune, la sécurité, la voirie mais aussi d'envisager du développement commercial sur la place Notre Dame. Ces investissements sont aussi possibles grâce aux subventions très importantes que nous sommes parvenus à obtenir. En 2022, nous avons atteint un niveau record de subventions sur les projets avec 2 066 739,20 € de recettes d'investissements.

Retrouvez les informations budgétaires de 2023 sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.montfort-le-gesnois.fr/Lettre-Municipale-special-BUDGET-2023-7.pdf>

Le Rapport d'Orientation Budgétaire constitue la première étape du cycle budgétaire annuel. Il permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer les élus sur sa situation financière. Il s'appuie sur un rapport qui doit préciser les orientations budgétaires pour l'année à venir, les engagements pluriannuels envisagés et les choix en matière de gestion de la dette. Cette obligation concerne uniquement les communes de plus de 3500 habitants et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles. Toutefois, et afin de travailler collectivement l'approche budgétaire de la collectivité sur les années à venir, la commune de Montfort-le-Gesnois souhaite instaurer un moment d'échange en amont du vote du budget sous la forme d'un rapport d'orientation budgétaire.

Ce rapport comprend une présentation de la collectivité, de l'évolution des dépenses, recettes, endettements, des effectifs...

Retrouvez le rapport d'orientations budgétaires de 2023 sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.montfort-le-gesnois.fr/2023/05/ROB-2023.pdf>



La situation financière de votre commune en quelques chiffres

Comme vous l'avez remarqué, beaucoup de projets ont avancé, sur lesquels nous nous étions engagés devant vous et d'autres ont été initiés dans l'intérêt général et s'inscrivant dans le projet de développement de notre commune. Depuis 2020, nous avons avec vous impulsé une dynamique forte pour que notre commune évolue positivement et dans vos intérêts. Tous les engagements que nous avons pris, tout ce que nous avons déjà réalisé, et ce qui reste encore à concrétiser ne pourraient voir le jour sans une rigueur budgétaire permettant d'agir mais aussi de préserver les capacités de la commune au-delà de notre mandat. Le budget de la commune, c'est évidemment le nerf de la guerre. Nous avons réussi depuis 3 ans à répondre à vos attentes, grâce à l'engagement des agents et des élus de la municipalité tout en réduisant nos charges et en maintenant la qualité de service rendue à la population, en augmentant nos investissements.

- 1 Le maintien de la pression fiscale
- 2 Stabilisation des tarifs des services de restauration
- 3 Rationalisation des dépenses
- 4 Optimisation des soutiens financiers des partenaires
- 5 Une rigueur budgétaire

Quelques chiffres du budget depuis le début du mandat

Dépenses de fonctionnement

-3,94%

Recettes de fonctionnement

+3,83%

Subventions d'investissement

multipliées par 16

Nous sommes passés de 132 806,66 € (en 2019) à **2 066 739,20 €** en 2022.

Investissements dans les projets

multipliées par 4

En 2022, nous avons réalisé **2 939 260,91 €** d'investissements

Épargne brute

+49,6%

Vous retrouverez ci-dessous quelques indicateurs permettant de visualiser concrètement notre gestion budgétaire depuis 3 ans. Avec cette rigueur budgétaire, nous pouvons répondre aux enjeux d'aujourd'hui et préparer l'avenir de notre commune.

MÂÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
Baisse de 89 358,31€
 Depuis le début du mandat

Notre bonne gestion nous permet de ne pas augmenter les taux d'imposition municipaux

0%
d'augmentation des taux municipaux

Nous avons décidé de ne pas faire supporter aux Montgessois les effets de l'inflation : **les taux d'imposition municipaux n'augmenteront pas.**

Rappel des taux de la commune	
FONCIER BATI	43,19%
FONCIER NON BATI	40,64%

La fiscalité locale diminue mais les impôts augmentent. POURQUOI ?

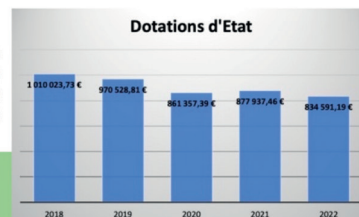
Depuis 2018, les valeurs locatives sont actualisées au niveau national par les services fiscaux en fonction d'un coefficient égal à la variation de l'indice annuel des prix à la consommation harmonisé. En 2022, cette revalorisation décidée sur le plan national était de 3,4%. En 2023, la revalorisation est de 7,1%

La baisse des dotations d'État nous impacte également

Baisse 175 432,54 € en 5 ans

Depuis le début de notre mandat, nous devons également faire face à une accélération de la baisse des dotations de l'État d'année en année malgré les crises successives. En 2021, une hausse de 16 580,07€ a été attribuée pour faire face aux dépenses de la crise sanitaire. Une aide bien insuffisante au regard des dépenses supplémentaires de cette crise.

Baisse **135 937,62 €** depuis le début de notre mandat !



Depuis le début du mandat, nous investissons dans des projets et équipements importants pour le développement de la commune

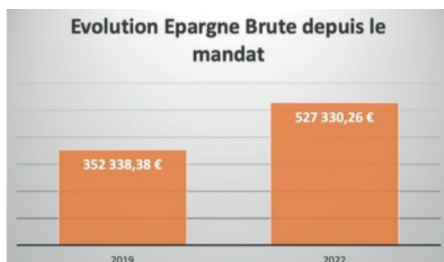


Depuis le début du mandat nous avons mis en place un plan pluriannuel d'investissements pour financer les projets d'avenir afin d'améliorer le cadre de vie de Montfort-le-Gesnois.

7 044 605,89 € d'investissements depuis le début du mandat

En 2022, l'investissement a atteint 2 939 260,91 € et un taux de financement de 61%. Nous avons réussi à obtenir plus de 2 Millions d'euros de financement sur l'année 2022 pour faire aboutir nos projets. Avec une projection de 3 millions d'euros d'investissements en 2023, nous maintenons le cap d'un programme de revitalisation de notre commune.

Une évolution positive de l'épargne brute de la commune



Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement)

Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio **de 8% à 15% est satisfaisant**. Ce ratio doit être apprécié en tendance et par rapport à d'autres collectivités similaires.

En 3 ans de mandat, l'épargne brute a augmenté de **174 991,88 €**. Ce résultat permet de maintenir un fort niveau des investissements sur la commune et de maîtriser la capacité de désendettement de la commune. Les ratios ici présentés témoignent d'une bonne santé financière de la commune, et de ses capacités à investir sur ses fonds propres mais également en ayant recours à l'emprunt.

Taux Épargne brute De Montfort-le-Gesnois
19%

Les chiffres clés du budget 2022

Le budget d'une Commune est préparé par l'exécutif local (le Maire) et approuvé par l'assemblée délibérante (le Conseil Municipal). Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Celui-ci peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante. Il est composé d'une section fonctionnement liée à la gestion courante des services municipaux et d'une section investissement liée aux projets structurants, travaux, acquisitions immobilières...

Les tableaux ci-après retracent la situation financière de la commune en faisant apparaître les deux sections comptables : fonctionnement et investissement. Vous pourrez constater que les dotations de l'état, les taxes diverses et les impôts constituent la majorité des ressources. On peut également remarquer la part des nombreuses subventions obtenues grâce à l'énergie déployée par la municipalité pour aller chercher des aides afin de favoriser le développement des investissements, sans pour autant augmenter l'endettement de la commune.

BUDGET DE LA COMMUNE EN 2022 : 4 764 023,81 €

> Section de fonctionnement

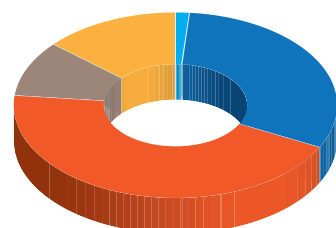
Dépenses	2021	2022	Recettes	2021	2022
Charges de personnel	996 461,00 € 45,72 %	963 649,12 € 44,15 %	Impôts	1 426 374,96 € 54,74 %	1 585 644,51 € 58,51 %
Charges générales (eau, électricité, etc.)	636 965,11 € 29,23 %	678 816,85 € 31,10 %	Dotations, subventions, Participations	877 937,46 € 33,70 %	834 591,19 € 30,80 %
Dettes (charges financières)	37 087,82 € 1,70 %	33 662,35 € 1,54 %	Produits des services (prestations jeunesse et de restaurant scolaire, redevance d'occupation...)	231 598,40 € 8,89 %	211 312,72 € 7,80 %
Autres charges (subventions)	276 018,37 € 13 %	292 227,52 € 13 %	Autres produits (remboursement, location de salles, vente de terrains)	65 593,09 € 2,67 %	78 367,36 € 2,89 %
Reversement fiscal (FNGIR)	213 695,00 € 10 %	213 695,00 € 10 %			
Autres charges exceptionnelles et amortissement	19 092,00 € 1 %	534,65 € 0 %			
Total des dépenses	2 179 319,30 €	2 182 585,49 €	Total des recettes	2 605 503,91 €	2 709 915,78 €

> Section d'investissement

Dépenses	2021	2022	Recettes	2021	2022
Opérations d'équipement (dont exécutés et restes à réaliser)	1 325 078,36 € 88,07 %	2 408 606,03 € 93,30 %	Autofinancement	467 344,94 € 24,60 %	204 573,15 € 8,33 %
Remboursement d'emprunts (capital des emprunts)	179 529,21 € 11,93 %	172 832,29 € 6,70 %	Recours à l'emprunt (prêt bancaire)	633 000,00 € 33,32 %	700 000,00 € 28,52 %
Déficit antérieur reporté	0 € 0 %	0 € 0 %	Subventions obtenues de l'État ou de collectivités locales (dont versées et à recevoir)	546 837,22 € 28,79 %	1 366 739,20 € 55,68 %
			Autres recettes (FCTVA, taxe d'aménagement...)	252 388,00 € 13,29 %	183 135,72 € 7,46 %
Total des dépenses	1 504 607,57 €	2 581 438,32 €	Total des recettes	1 899 570,16 €	2 454 448,07 €

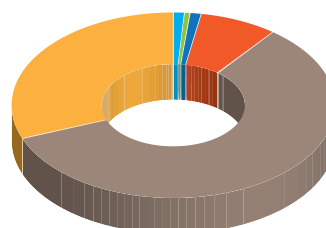
> Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement en 2022

Dépenses de fonctionnement



- Charges financières
33 662,35 €
- Charges courantes
678 816,85 €
- Charges de personnel
963 649,12 €
- Atténuation de produits
213 695,00 €
- Subventions
292 227,52 €

Recettes de fonctionnement



- Produits du domaine
31 909,19 €
- Produits exceptionnels
15 309,57 €
- Atténuation de charges
31 148,60 €
- Produits des services
211 312,72 €
- Impôts et taxes
1 585 644,51 €
- Dotations
834 591,19 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 : + 467 801,61 €

Travaux de voirie

Travaux route de Connerré

Cet axe très fréquenté méritait un aménagement plus sécurisé pour les piétons et les deux roues, c'est pourquoi une liaison douce a été réalisée sur 1,2 km. Avec un coût total de 1 843 852,22 € et 1 447 612,22 € de financements obtenus, le reste à charge pour la commune est de 396 240 €.

L'enfouissement des réseaux supprime la pollution visuelle de tous les câbles. La réhabilitation du réseau d'eau potable a été faite en même temps. Les chicanes et plateaux (dos d'ânes) réduisent la vitesse des véhicules. Les passages piétons facilitent la liaison entre le Grand Chesneau, le chemin de la Pincerie, le chemin des Roussières et le chemin du Houx (chemins pédestres).

L'arrêt de car est également sécurisé par du mobilier urbain. Toute cette liaison est bien entendue éclairée par des dispositifs adaptés en fonction des besoins (croisements, passages piétons, arrêt de car).

Les chemins des Roussières et du Grand Chesneau ont bénéficié de



ce programme car leur voirie a été refaite à neuve avec un éclairage public adapté.

Pour faciliter l'accès aux commerces, un aménagement piétonnier et cyclable a été créé derrière le cimetière qui rejoint sur la rue des Violettes.

Entrée du Pont Romain



L'entrée et la sortie des véhicules dégradaient fortement cette zone. Celle-ci a été reprise pour éviter les flaques d'eau et les trous

dans la voirie pour un montant de 4 966,80 €.

Parking de la gare SNCF

Le parking de la gare permet aujourd'hui le stationnement de 23 véhicules, trois dépose-minute ainsi qu'une place PMR. Les traçages au sol sécurisent le chemin du piéton jusqu'à la traversée de la RD. Des aménagements paysagers viendront embellir la finalité du projet ainsi que la mise en place d'un totem municipal.



Lotissement « Le Chêne Vert »

À la suite du retour du questionnaire du budget participatif, la majorité des riverains demandait un reprofilage du lotissement aux endroits où celui-ci n'avait jamais été finalisé. L'entreprise Colas a réalisé ces travaux pour un montant de 29 100 €.



Parking du cimetière Notre Dame

Un bitume a été réalisé pour un montant de 28 800 € afin de créer plusieurs places de stationnement ainsi qu'une place PMR. L'accès au cimetière est ainsi facilité pour les personnes à mobilité réduite.



Marquages au sol

Un nouvel arrêt minute a été tracé afin de faciliter le stationnement et donc l'accès à nos commerces.



Parking du cimetière Saint-André

Le parking a été agrandi et une place PMR a été créée pour un montant de 4 625 €.



Résidence du Parc

Réfection de la voirie et des trottoirs existants pour un coût de 37 513,09 €.

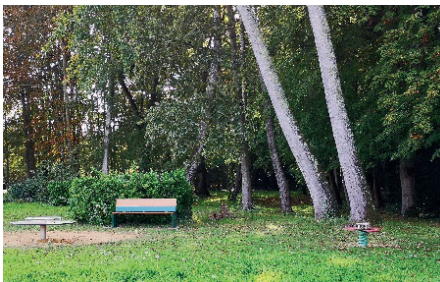


Nouveaux passages piétons à la gare pour sécuriser la traversée de la route de la Marine ainsi que devant la mairie.

Les places de stationnement route de Lombron ont été retracées.

Mobilier urbain

- Banc dans le parc Emery,
- Arceaux vélos et poubelles à l'espace du Pont Romain,
- Poubelle pour les pêcheurs et promeneurs route de la Marine,
- Poubelle et table de pique-nique à la Montrolière,
- Arceaux vélos, banc et poubelle devant la bibliothèque.



Budget participatif

Le budget participatif permet d'améliorer votre quotidien mais surtout de répondre à vos attentes. Il a déjà permis la réalisation de terrains de pétanque, pose d'une table de tennis de table, de revoir certains points d'éclairage public manquants, la pose de mobiliers urbains (bancs, supports vélos, la réalisation d'éco pâturage... Et d'autres à venir.



Rue Thoury

Les travaux de réhabilitation de la voirie rue Thoury sont achevés. Coût des travaux 23 915,24 €

Le réseau d'adduction d'eau potable, et le réseau des eaux usées et le réseau pluvial ont été remis en conformité.

Coût total des travaux 201 344,35 €



La SIL : signalisation d'information locale

Au quotidien les déplacements sont nombreux sur notre commune d'où l'importance d'une signalisation efficace qui permette aux usagers de la route d'accéder facilement et en toute sécurité aux activités et aux services mis à leur disposition.

Notre signalisation a pour objectif d'informer les usagers des différents services et activités (commerces, bâtiments communaux et autres) dans un premier temps par des indications en vert sur fond beige mais aussi reprendre les indications de lieux, de temps de parcours du parcours-découverte du patrimoine avec des indications en rouge sur fond beige.

Sont venus se greffer à cette signalisation des lieux d'affichage associatif pour la communication de leurs manifestations.

Montant global de 25 200 € TTC (société SIGNARAMA).



Écluses à la Pécardière et route de Lombron

Afin de limiter la vitesse allée des Acacias et route de Lombron, des écluses ont été posées par l'entreprise Pigeon pour un montant de 20 500 €.



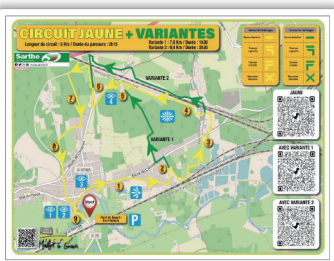
Aménagement Espace du Pont Romain



Projet de réaménagement global de l'espace du Pont Romain

La commune de Montfort-le-Gesnois a dans le cadre de son projet de revitalisation souhaité travailler sur l'attractivité touristique avec la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel présents sur le territoire.

Après avoir engagé un travail d'inventaire avec la Région des Pays de la Loire et le Pays du Perche Sarthois, les élus ont décidé de poursuivre la mise en valeur de l'espace du Pont romain dans sa globalité en proposant un site ouvert et propice à la découverte du patrimoine bâti et naturel. Ce projet de revalorisation touristique s'inscrit en proximité des équipements communautaires présents à 500 m du pont romain (Complexe aquatique, Parc de jeux, Hôtel, aire de camping-car). En 2024, un relais office de tourisme sera aménagé dans le bâtiment existant. Des sanitaires publics seront également installés.



En septembre 2022, 65 kms d'itinéraires de randonnée et VTT ont été balisés avec le soutien financier du Conseil Départemental.

En plus de ces parcours, un itinéraire « découverte du patrimoine » a été mis en place avec de la signalétique touristique sur les 35 points de découverte du patrimoine bâti.

En partenariat avec le Pays du Perche Sarthois et le club de Canoë kayak de La Ferté Bernard, la commune a ouvert une base pour la pratique du canoë le samedi et dimanche sur l'été. Pour cette première année, vous étiez pratiquement 435 personnes à venir découvrir le site. En 2024, les plages horaires seront étendues et un parcours Connerré-Montfort sera proposé. La commune investira dans des embarcations supplémentaires.



En complément des tables de pique-nique, les élus ont également proposé l'installation de jeux pour enfants sur l'espace arboré du Pont Romain. Ces jeux rencontrent un vrai succès et des propositions d'aménagements supplémentaires seront étudiés en 2024.

La commune est engagée également dans une politique de préservation de l'environnement et de transition énergétique, avec des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie de ses habitants tout en préservant la biodiversité locale. Un Montgesnois (étudiant à l'université du Mans) a travaillé avec les élus pour permettre l'aménagement d'un parcours pédagogique de préservation de la biodiversité en complément de tous les aménagements du site.

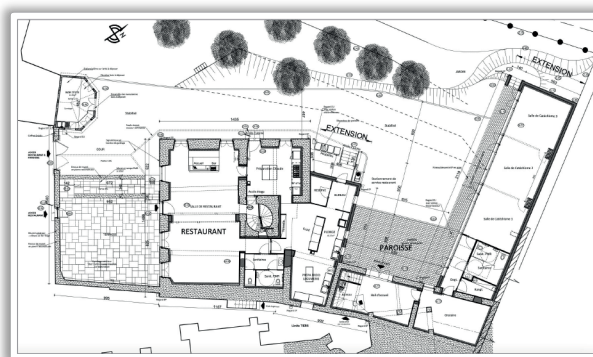


• Réhabilitation des bâtiments de la place Notre-Dame



Réhabilitation des bâtiments en commerces

En date du 29 septembre 2022, une étude de faisabilité a été lancée avec un cabinet d'architecture pour envisager la réhabilitation des bâtiments situés sur la place Notre Dame de la propriété de la mairie. L'étude de faisabilité a été rendue le 28 janvier 2023. Cette étude a fait l'objet d'une présentation en groupe de travail développement économique, en conseil municipal mais aussi en commission extra-municipale le 16 février 2023.



En date du 12 décembre dernier, le conseil municipal a validé cette opération de travaux importante pour notre commune permettant ainsi la création de **trois commerces supplémentaires, des bureaux, des logements et des locaux pour la paroisse**. Ce projet permettra également de réhabiliter énergétiquement ces bâtiments communaux très énergivores à ce jour. Enfin, l'aspect architectural de cette réhabilitation permettra d'améliorer le cadre de notre place Notre Dame apprécié pour son volet patrimonial.



Cette opération de travaux est à ce jour évaluée à **2 420 640 € TTC** répartie comme suit :

- Commerce presbytère : 573 600 € HT
- Locaux paroisse : 441 000 € HT
- Commerces bât bibliothèque : 589 600 € HT
- Logements : 302 000 € HT
- Bureaux : 111 000 € HT

Inscrite dans le programme de revitalisation de la commune, ce projet est susceptible de pouvoir bénéficier de subventions de l'État, la Région, le Département ainsi qu'une aide énergétique sur le fond vert. Conscient de l'ampleur du projet mais aussi de son importance pour notre commune, les élus ont fixé ce dernier comme une priorité dans les budgets 2024 et 2025.

Les travaux pourraient débuter dans le second semestre 2024 en fonction des autorisations d'urbanisme et bien entendu de la consultation des entreprises.

Travaux de restauration de l'Église Notre-Dame

Un joyau du patrimoine historique local en danger

Depuis la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, les communes sont propriétaires des édifices religieux construits avant cette date. L'entretien de ces bâtiments est donc à leur charge.

Inscrite en totalité au titre des Monuments Historiques depuis 2007, l'église Notre Dame de style néo-gothique datant du XIXe siècle est l'une des œuvres les plus emblématiques du département de la Sarthe. L'église Notre Dame se démarque par sa richesse sculpturale et iconographique.



UNE BRÈVE HISTOIRE

Après la démolition de l'église Sainte-Croix en mars 1856 et d'après les plans dressés par l'architecte Alfred Tessier la construction de l'église Notre Dame peut commencer. La première pierre de la tour est posée le 14 avril 1856.

Le chœur et la sacristie de l'église Notre Dame sont construits sur l'emplacement où se trouvait le cimetière autour de l'église Sainte-Croix, des ossements sont donc retrouvés et placés entre le grand-autel et la table de communion. Selon le curé Carlet de l'époque, il reste des squelettes dans toutes les parties de l'église, dont certains sont

restés intacts dans le transept du côté de l'évangile.

Consécration

Le 28 septembre 1858 l'église est consacrée par Monseigneur Nanquette, évêque du Mans sous le vocable de Notre Dame de l'Immaculée Conception.



Étude

Depuis 167 ans cette église n'a jamais fait l'objet d'une campagne de restauration d'envergure. Son état actuel appelle à un programme de restauration, afin de conserver son unicité. Une étude a été confiée à l'architecte du patrimoine Léo Cany pour faire un diagnostic complet de l'église Notre Dame ainsi qu'à Géraldine Fray pour faire un diagnostic sur tous les décors intérieurs peints.

Cette étude vise à appréhender les problématiques sanitaires et les désordres dans leur globalité, à apporter des réponses hiérarchisées selon les degrés d'urgence. En effet l'église Notre Dame présente deux familles de désordres, ceux qui affectent le clos-et-couvert, souvent préoccupants, et les désordres dits « indirects » qui affectent les intérieurs et qui sont principalement consécutifs aux désordres extérieurs.

Les intérieurs de l'église sont d'une complétude extraordinaire, avec un ensemble de décors liturgiques exceptionnels par leur programme et leur authenticité, malheureusement les décors peints, historiés et décoratifs, présentent un état précaire de conservation.

Ce chantier de restauration devrait s'étaler sur plusieurs années.

Lors du conseil municipal du 7 novembre 2023 les élus ont validé le diagnostic et les propositions de travaux pour un montant de 2 221 253,05 € TTC

Un travail est déjà en cours sur le plan de financement avec les différents partenaires qui ont déjà été sollicités par monsieur le maire.

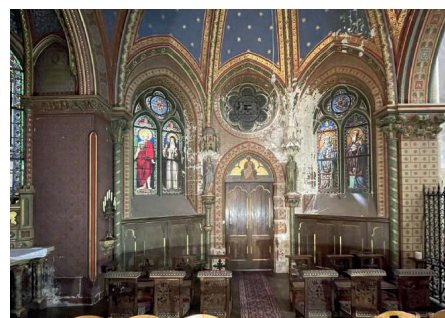
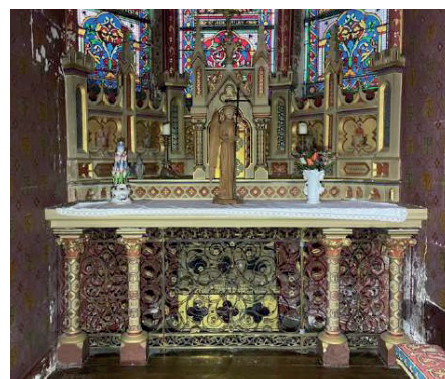
Nous pouvons espérer obtenir :

- 20 % de l'État
- 10 % de la région
- 20 % du département

Depuis trois ans, le FIP (fonds incitatif et partenarial) est un dispositif financier de l'État créé en 2018 pour aider les petites communes à restaurer leurs édifices protégés au titre des monuments historiques. Le FIP peut doubler la subvention de l'État de la région, nous pourrions donc obtenir 80 % de subvention.

Une présentation de cette étude sera proposée à la population en 2024 lors d'une réunion publique.

Nous espérons commencer les travaux fin 2024-début 2025.



Zoom sur le réseau d'assainissement



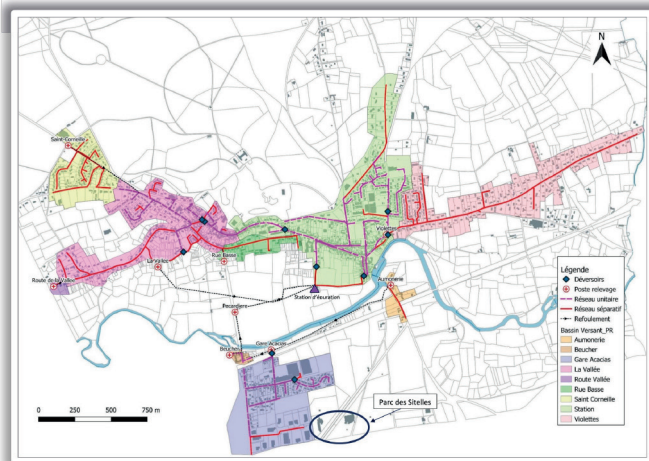
La qualité du réseau d'assainissement est l'affaire de tous...

L'assainissement collectif est un ensemble de canalisations servant à conduire les eaux, par gravité (pente) ou pompage (postes de refoulement), vers une station d'épuration, chargée de restituer les eaux après épuration dans le milieu naturel.

Le « tout à l'égout » n'existe pas, puisque le réseau et la station sont conçus pour une quantité (volume, débit) et une qualité d'effluent (charge polluante, biodégradabilité) définis, correspondant à une « eau usée domestique ». Ainsi, il est nécessaire de bien contrôler vos branchements d'eaux usées et si possible déconnecter vos eaux de pluie en les infiltrant à la parcelle.

Les 22 km de réseaux de la commune sont gérés par la société VEOLIA dont le contrat d'affermage a été renouvelé en 2023.

Le réseau séparatif est un réseau qui sépare la collecte des eaux domestiques dans un réseau et les eaux pluviales dans un autre. Le système séparatif a l'avantage d'éviter le risque de débordement d'eaux usées dans le milieu naturel lorsqu'il pleut. Il permet de mieux maîtriser le flux et sa concentration en pollution et de mieux adapter la capacité des stations d'épuration. Depuis 3 ans les élus du conseil municipal se sont engagés dans une amélioration du réseau séparatif.



Zoom sur la commune

Les réseaux d'assainissement sont ainsi composés de :

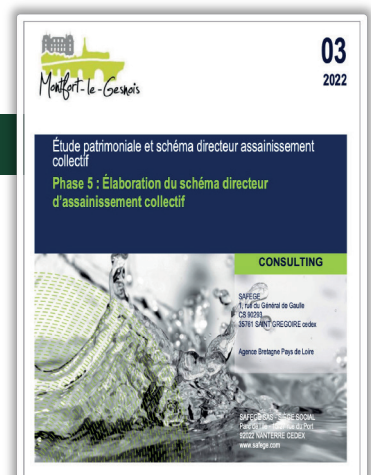
- Réseau séparatif « eaux usées » : 11,8 km
- Réseau séparatif pluvial : 9,2 km
- Réseau unitaire : 9,9 km
- Conduites de refoulement : 4,2 km.

Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement

Afin de définir une programmation pluri annuelle de travaux sur la commune, mais aussi de répondre aux non conformités de notre système, les élus ont engagé une étude patrimoniale. Cette étude a été réalisée durant 18 mois et les élus ont pu inscrire les premiers travaux au budget de 2023.

112 000 € d'étude

L'ensemble des éléments de cette étude ont été partagés avec les services de l'État et l'agence de l'eau chargée de suivre la bonne exécution des travaux à venir.



Le diagnostic du fonctionnement du réseau eaux usées et de la station d'épuration en caractérisant :

- Les flux hydrauliques et de pollution collectés, traités et rejetés dans le milieu naturel,
- Les quantités d'eaux usées non collectées du fait des mauvais branchements,
- L'état structurel du réseau et de la station d'épuration,
- Le fonctionnement du réseau et de la station au regard des flux collectés et de leur variabilité dans le temps
- L'impact des rejets sur le milieu récepteur.

Le schéma directeur d'assainissement visant à réduire les dysfonctionnements, avec un programme pluriannuel et hiérarchisé d'investissements et de travaux pour réduire l'impact des rejets de pollution sur le milieu récepteur, conformément aux objectifs du SDAGE Loire Bretagne. L'étude vise également à compléter le dispositif d'autosurveillance et de diagnostic permanent du système d'assainissement ainsi que sa gestion patrimoniale.

Programmation pluri-annuelle de travaux sur la commune

Echéance	Désignation des travaux
2023-24	Reprise du canal de comptage en entrée station
	Mise à niveau de l'autosurveillance (PR Pécardière et PR La Vallée)
	Réhausse de 6 déversoirs
	Mesures des débits sur 4 déversoirs (DO2, DO4, DO7 et DO9)
	Etanchement du PR Beucher et du dessableur de La Vallée
	Travaux de réhabilitation arrivée station (aval DO Broutelle)
	Bassin d'orage Prés (200 m ³ - vidange à 75 m ³ /h)
	Refoulement BO Prés (85 m ³ /h - DN140)
Dossier administratif de type porter-à-connaissance	
<i>Sous-total priorité 1</i>	
2024-25	Mise en séparatif amont DO4 La vallée
	Travaux de réhabilitation route de La Vallée (1400 m)
<i>Sous-total priorité 2</i>	
2026	Mise en séparatif ZA Pécardière (DO1 et DO2)
	Mise en séparatif amont DO7 Broutelle
<i>Sous-total priorité 3</i>	
2027-28	Travaux de réhabilitation amont PR Saint-Corneille (850m)
	<i>Sous-total priorité 4</i>

Le conseil municipal a validé en décembre 2022 le programme de travaux inscrit dans le tableau. Cette programmation a été transmise à monsieur le Préfet et constitue un engagement dans le cadre de l'amélioration de notre système d'épuration. Comme vous pourrez le constater, la commune n'a pas à prévoir de travaux sur la station d'épuration à ce jour.

Coût total des travaux sur 5 ans :

3 265 000 €

La première phase de travaux de ce schéma directeur a ainsi été lancée en 2023 et suivi par l'entreprise SAFEGE. Les travaux débuteront en début d'année 2024.

Pour la réalisation des travaux de cette première phase, il est prévu la réalisation d'un bassin d'orage de 200 m³ sur le secteur des Prés (entre le pont romain et la station d'épuration). Les élus ont proposé de faire l'acquisition des terrains en bordure de l'Huisne pour la réalisation de cet ouvrage. L'acquisition est en attente de signature chez le notaire pour un prix de 20 000€.



Agrimot 72
02.43.76.77.97 MONTFORT LE GESNOIS

ISEKI NEW HOLLAND AGRICULTURE Cub Cadet ECHO
Outillage – Bricolage – Quincaillerie – Jardinage – Vêtements – Motoculture de plaisance
Tracteurs – Matériel Agricole – Ventes – Réparations – Pièces détachées

Atmosphère Jardin
Paysagiste

Conception, création, réalisation et entretien de parcs et jardins
Technicien diplômé de l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers

e-mail : atmospher.jardin@yahoo.fr
site : www.atmospher-jardin.fr

Mathieu PETIT
6 chemin du Pavillon
72450 Montfort le Gesnois
Tél. : 06.62.88.19.13 | 02.43.76.77.99

• Effacement des réseaux électriques et télécom



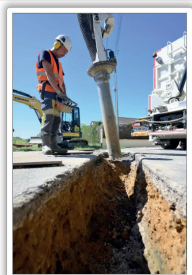
Un programme d'effacement ambitieux sur 6 ans

Au début du mandat, les élus du conseil municipal ont souhaité engager une réflexion globale sur les opérations d'effacement des réseaux électriques et Telecom sur les différents secteurs de la commune. L'effacement des réseaux électriques permet :

- d'améliorer la sécurité des réseaux, les lignes n'étant plus soumises aux aléas climatiques,
- d'améliorer l'esthétique urbaine grâce à la suppression des poteaux et fils disgracieux.



En partenariat avec le conseil départemental, les élus ont programmé des études sur les secteurs de **la rue Basse, de la route de Connerré, de l'avenue de la Libération, rue de la Croix Blanche ainsi que la route de la vallée**. Avec cette vision globale, la commune de Montfort-le-Gesnois figure parmi les communes les plus ambitieuses dans le programme départemental des effacements des réseaux. Au total, c'est plus de **3,5 km** de réseaux électriques et télécom qui seront enfouis avant 2026. À ce jour, l'ensemble des études ont été réalisées et les travaux sur la rue Basse et la route de Connerré sont finalisés.



Route de Connerré

Les travaux d'effacement des réseaux électrique et Telecom de la route de Connerré se sont déroulés pendant 11 mois permettant ainsi de donner un cadre propice à l'aménagement de la liaison piétonne et cyclable. Ces travaux ont été très accompagnés financièrement par le conseil départemental.



Coût total des travaux d'effacement : 595 000 €
Reste à charge de la commune : 265 000 €

Avenue de la Libération, rue de la Croix Blanche, rue de la Pointe

Depuis le mois de décembre 2023, les opérations d'effacement des réseaux a également commencées sur le secteur de l'avenue de la Libération. Au-delà de cet effacement, cette opération permettra aussi de renforcer le réseau et ainsi améliorer la distribution électrique sur les habitants de ces secteurs. Les travaux se dérouleront jusqu'au mois de juin 2024.



Coût total des travaux d'effacement : 435 000 €
Reste à charge de la commune : 165 000 €



Route de la Vallée

Le 12 septembre 2023, le conseil municipal a validé l'étude de faisabilité du projet d'effacement des réseaux électriques et Telecom de la route de la Vallée. Cette opération de travaux pourrait débuter en 2025 après la réhabilitation du réseau d'assainissement sur cette route. Ces opérations permettront ainsi de proposer un aménagement pour les piétons et des aménagements de sécurité sur la voirie.

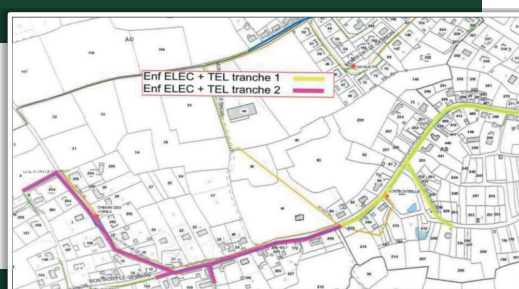


Coût total des travaux d'effacement : 678 000 €
Reste à charge de la commune : 320 000 €

Cette opération sera probablement l'opération la plus complexe dans un environnement très contraint et des réseaux très anciens. Une présentation du projet global de la route de la vallée sera proposée aux habitants dans le premier semestre 2024.

Coût total du programme d'effacement des réseaux sur les six ans

Montant total des travaux 2 221 480 €
Prise en charge par la commune 822 980 €



Développement de l'habitat



Un développement de l'habitat sur 3 ans à la hauteur de notre engagement.

Le nombre de logements supplémentaires construits entre 2020 et 2022 est de 42 (33 + 9 permis de construire délivrés) répartis en 19 constructions individuelles et 23 logements collectifs. Ce résultat de production de logements supplémentaires résulte d'un travail des élus et du service urbanisme dans l'accompagnement des porteurs de projet dans un contexte réglementaire contraint (PLUi en attente depuis 2015)

Lors de notre prise de fonction (en juin 2020), le nombre de logements recensés était de 1 456. À ce jour, nous sommes à 1 489 logements. Ce chiffre est issu de notre recensement de février 2023, soit une production de 33 logements en 20 mois (juin 2020 à février 2023).

Le permis d'aménager pour le lotissement de la Montrolière a été déposé et comprend 43 logements. Ainsi, nous arriverons fin 2023 à **84 logements** construits et en cours de commercialisation.

Évolution du nombre de logements sur la commune de Montfort-le-Gesnois



En 3 ans

203 ventes de maisons

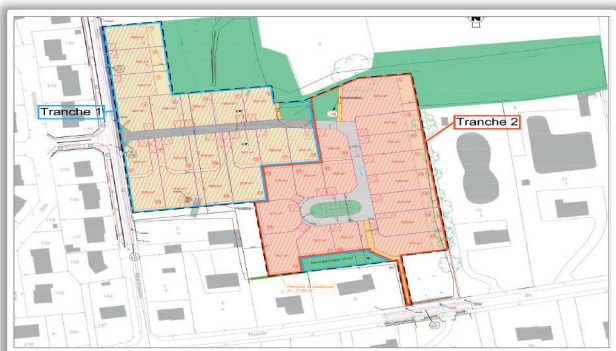
65 permis de construire

	PC	DP	AT	DIA
2020	34	61	2	64
2021	29	82	2	83
2022	24	50	3	56

Les 1489 logements se décomposent en :

- 1354 logements en résidences principales
- 15 logements occasionnels
- 17 résidences secondaires
- 103 logements vacants

En complément du lotissement du « Domaine des roses », le conseil municipal a décidé de lancer une opération de logements avec Sarthe Habitat sur l'avenue de la libération. Cette opération d'un montant global de **1 710 000 € HT** permettra l'aménagement de 10 logements supplémentaires. Le reste à charge de cette opération pour la commune est de **273 500 € HT**.



École maternelle publique Pauline Kergomard

Présentation de l'école

Équipe enseignante :

Depuis plusieurs années, l'équipe enseignante est stable et composée de quatre enseignants répartis dans les classes suivantes :

- TPS/PS : M. Froger Cyril
- PS/MS : M^{me} Bruseau Christine
- MS/GS : M^{me} Dutertre Fabienne
- MS/GS : M^{me} Denéchère, directrice de l'école et remplacée le lundi (jour de décharge) par M^{me} Axelle Chapron.

Depuis de nombreuses années, l'équipe enseignante s'investit afin d'accueillir les TPS (enfants qui ont 2 ans avant le 31 décembre de l'année scolaire en cours) dans de meilleures conditions dans une classe passerelle. Cette classe suit le rythme et les besoins de l'enfant.

Les inscriptions des futurs élèves pour la rentrée de septembre 2024 se feront vers avril 2024 et tout au long de l'année pour les nouveaux arrivants sur la commune.



Pour tous renseignements,
n'hésitez pas à contacter
M^{me} Isabelle Denéchère
au 02 43 76 71 56 ou par mail
ce.0720240v@ac-nantes.fr

Ou à vous déplacer à l'école le
jeudi toute la journée.



Année 2022/2023

Le parc du château

Nous avons pu réaliser notre traditionnelle sortie dans le parc du château. Chaque classe organise une activité. Les enfants des quatre classes se sont promenés et ont pu observer les magnifiques arbres dans le splendide parc du château. Nous remercions chaleureusement M. De Nicolaj.

Un spectacle à la salle polyvalente

La compagnie « Les bestioles » nous a présenté le spectacle « *sous la neige* ». Un spectacle tout en poésie et sans parole, les deux personnages vêtus de blanc marchent sur un tapis blanc fait de papiers de soie. On entend presque



le bruit de la neige qui crisse sous leurs pas. Lorsqu'ils s'amuse à faire voler un, deux,

puis un amas de papiers... des oiseaux s'envolent, les feuilles se transforment en serpent, en dragon ; l'ondulation d'un grand papier de soie sous une lumière bleue évoque la mer, des animaux marins disparaissent dans les profondeurs... Le spectacle termine avec tous les enfants sur scène parmi les papiers de soie.

Le projet pédagogique sur le thème de l'année était « Voyage autour du monde »

Il s'est déroulé sur deux moments forts au cours de l'année :

1^{ère} action : Spectacle de la compagnie « Les bacs à sables ». La compagnie « Les bacs à sables » est venue présenter un spectacle intitulé « *Bal en dansant autour du monde* ». Les enfants ont dansé sur les musiques du monde soit en ronde, ou en farandole soit en file indienne. Ils étaient seuls, deux par deux ou tous ensemble.

Les enfants ont « fait les ailes d'avion » et ont atterri au Sénégal pour « bouger » sur la danse du Mamahé puis on est resté en Afrique, au Congo cette fois pour une autre danse.

Ensuite on a décollé à nouveau pour se rendre aux Antilles, où l'on va « zouker » mais où l'on va surtout Zouker « Haut ». Enfin direction l'Amérique latine et plus précisément au Brésil pour défiler

au carnaval de Rio. Ce fut un grand moment de partage entre tous les enfants de l'école et les adultes.

Ce spectacle nous a inspiré pour celui de fin d'année où nous avons repris certaines chansons et danses.

2^{ème} action : le zoo de La Flèche

Les quatre classes sont allées une journée au mois de juin au zoo de La Flèche. Les enfants ont pu observer les animaux sauvages rencontrés lors des études des différents albums tout au long de l'année. Une journée fut très appréciée par tout le monde.



3^{ème} action : la sortie de fin d'année

Les quatre classes sont allées à la « Galerie Sonore d'Angers » qui est située non loin du centre-ville, dans un château en plein cœur d'un parc. Elle abrite une collection d'environ 2 500 instruments des cinq continents qui sont répartis dans six salles et regroupés par aire géographique. Cette collection est représentative de cultures musicales aussi diverses que celles du monde arabe, d'Afrique de l'Ouest, d'Asie ou d'Amérique du Sud.

À la différence d'un musée et c'est ce qui constitue la principale originalité de la Galerie Sonore, les instruments sont en état de jeu et à la disposition de tous. Les enfants ont réalisé trois heures d'ateliers et ont pu passer dans les différentes salles, ont pu jouer avec les instruments après quelques explications sur leur origine et sur leur utilisation.

Ce beau projet autour du monde fut apprécié par les enfants mais sans la participation de Récré'Action et de la municipalité, il n'aurait pu se faire. Merci pour les enfants

DU SPORT À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les structures USEP Nord-Est

Comme les années passées, les enfants de l'école maternelle ont pu bénéficier des structures tournantes de l'association USEP Nord-Est (le mini-gym, les mousses, le mur d'escalade). C'est avec un réel plaisir que les enfants les retrouvent ou les découvrent pour les nouveaux.

Natation

Les enfants de GS ont pu avoir que sept séances de piscine de septembre à novembre 2021.

Un grand merci aux parents accompagnateurs (agrées ou non) sans eux, ces séances ne seraient pas possibles.

Le gymnase

Les enfants sont allés au gymnase le vendredi matin sur un cycle de neuf séances réparti en deux fois. Un cycle de six séances en hiver et de trois séances au printemps (gymnase et extérieur s'il fait beau). *Ces deux dernières activités sont entièrement financées par la mairie et les enfants de l'école les remercient vivement.*

École élémentaire publique Les Tilleuls

Sorties Au Poney Club

Cette année, pour enrichir l'année sur le thème du sport et de la santé, toutes les classes de l'école ont pu bénéficier de deux journées au centre hippique des Brières à Lombron.

Les objectifs étaient multiples : découvrir une discipline sportive, accepter les prises de risques liées à l'activité, gérer ses émotions, respecter des règles de sécurité et de vie dans le centre équestre. Les élèves ont particulièrement apprécié ces deux jours d'équitation. Même les enfants qui appréhendaient le plus l'activité se sont vite sentis à l'aise et ils ont pu se sentir fiers d'avoir surmonté leur peur. Au programme, soins aux poneys, travail à pied et travail en selle avec divers jeux et petites promenades. Bien sûr, câlins aux poneys, pique-nique et convivialité étaient aussi de la partie !

Une journée appréciée par tous et qui aura peut-être donné envie à certains de s'inscrire dans un club équestre à la rentrée !

En piste sur la glace

Les élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont participé à une sortie scolaire au Mans au mois de juin. Ils ont enfilé les patins et glissé sur la glace de la patinoire. Pour certains ce fut une découverte. Mais tous se sont bien débrouillés grâce aux séances de rollers organisées dans l'école tout au long des mois d'avril, mai et juin. De plus, l'équipe de City Glace, très accueillante, a su les mettre à l'aise. Un animateur était chargé de faire participer les élèves à divers jeux et défis. Tous les élèves ont été ravis de cette animation.

Terre de Jeux 2024

Le mardi 20 juin 2024, les élèves de CM1 et CM2 ont passé la journée au stade de Montfort afin de participer à

des activités diverses sur le thème des Jeux Olympiques 2024.

Environ 300 enfants se sont retrouvés, formant 15 équipes mélangeant les élèves de quatre communes : Montfort, Lombron, Thorigné-sur-Dué, Connerré (élémentaire et collège). Chaque groupe d'élèves a participé à cinq ateliers dans la journée dont un atelier handisport et un atelier « Quiz olympique ». Un concours « zéro déchet » a également été organisé. Des athlètes de haut niveau étaient présents sur la journée afin d'échanger avec les élèves. Ce fut une journée riche en échanges et en découvertes sportives avec une organisation rondement menée.

Mot de la municipalité

La commune labellisée a ainsi mis à disposition les infrastructures sportives. En concertation avec les autres communes, il a été décidé d'offrir un maillot à chaque enfant des écoles concernées. 212 maillots à 2,90€ l'unité ont été achetés pour équiper tous les jeunes sportifs. En réunion de préparation, il a été décidé que la facture d'un montant de 614,80€ serait partagée entre les quatre communes soit un montant de 153,70€ par commune.

Projet théâtre du dispositif ULIS

Le dispositif ULIS a participé un projet théâtre en partenariat avec Théâtre

Pour l'Avenir (théâtre à l'école) et ACTES (Théâtre pour les personnes en situation de handicap). Ces deux associations nous ont permis de financer l'intervention d'une comédienne Rozenn Bodin. Les douze élèves ont créé une pièce de théâtre autour de la thématique de « grandir ».

Ils ont joué leur pièce face un public nombreux au Petit Quinconces au Mans et à la salle Jean Carmet d'Allonnes. Ces jeunes acteurs nous ont partagé avec talent leurs émotions et nous ont fait vivre un grand moment de théâtre !

Gourmandise chez les CP et CE1

Dans le cadre du projet Gourmandise en partenariat avec le théâtre Epidauré, les CP et CE1 ont participé à de nombreux ateliers : visite d'une exploitation agricole « le grillon » Saint Célerin, atelier compostage avec le Syvalorm, différents ateliers artistiques avec une plasticienne. Pour clore ce projet, les enfants ont assisté au spectacle « **Gourmandise** » de la compagnie les Bas Bleus.

Pour clore l'année, les CM2 ont sillonné les routes de Montfort à la découverte de son patrimoine.

Avec l'aide d'une comédienne professionnelle, les CM2 ont monté, imaginé et présenté leur pièce de théâtre intitulée : « **bientôt le collège** ».



École privée Sainte-Adélaïde



Ecole Sainte-Adélaïde

L'école Sainte-Adélaïde est une structure qui accueille les enfants de la Toute Petite Section au CM2. À Sainte-Adélaïde, les parents sont impliqués dans la vie de l'école à travers ses deux associations : l'OGEC et l'APEL.

Cette année, l'école accueille 115 élèves ainsi répartis :

- M^{me} Emelyne NOS : TPS-PS-MS
- M^{me} Véronique POIRIER : MS-GS
- M^{me} Magalie AUBRY : CP-CE1 + Direction
- M^{me} Christine MAINGUY : CE2-CM1
- M^{me} Carole RENAULT : CM2
- M^{me} Bénédicte APPARICCIO : enseignante spécialisée
- M^{mes} Christelle GUILLET, Angélique QUENTIN et Elsa PAVARD : ASEM
- M^{me} Sylvie BAUDE : AESH

L'école accueille les enfants dès l'âge de 2 ans et demi. Les inscriptions des futurs élèves se font tout au long de l'année. Des Portes Ouvertes sont organisées le samedi 3 février 2024 de 9 h 30 à 12 h et le vendredi 24 mai 2024 de 17 h à 19 h. N'hésitez pas à venir nous rencontrer ainsi que l'association des parents d'élèves. Vous pouvez également nous retrouver sur notre site facebook : <https://www.facebook.com/Ecole-sainte-adelaide-72-105974918914200>

Pour contacter la Directrice, Madame Magalie AUBRY, vous pouvez téléphoner au 02 43 76 70 06 ou envoyer un mail à ecolesainteadelaide@hotmail.fr

Cette année, notre projet pédagogique s'intitule : « À la découverte des jeux olympiques ». Des sorties, des activités en lien avec ce projet sont prévues tout au long de l'année (rencontres sportives, venues d'intervenants sportifs...) afin de sensibiliser les enfants à la pratique sportive et à ses bienfaits, découvrir des sports, les valeurs « d'excellence, de respect, d'amitié ».

Pour tous renseignements concernant l'établissement, n'hésitez pas à contacter M^{me} Magalie AUBRY au 02 43 76 70 06 ou par mail : ecolesainteadelaide@hotmail.fr Vous pouvez consulter notre site Internet : www.ecole-sainte-adelaide.org/

RÉTROSPECTIVE : Les événements marquants de l'année scolaire 2022-2023

Un projet d'année autour des contes :

Tout au long de l'année, les enfants ont découvert de nombreux contes traditionnels par l'étude d'œuvres et par des lectures offertes. Après avoir étudié la structure narrative du conte, des personnages récurrents, réalisé des productions artistiques, chaque classe a écrit et illustré un conte. L'ensemble des contes créés a été édité sous forme de livre puis offert à chaque famille. Un super souvenir !

Des projets solidaires :

Participation au Téléthon : réflexion sur le handicap et la maladie, vente de porte-clés, rencontres sportives interclasses au sein de l'établissement.

« Dessinons Noël » : en décembre, les enfants ont été invités à faire des dessins ou à écrire des petits mots afin de rompre l'isolement des résidents de la maison de retraite lors des fêtes de fin d'année. Les productions ont été très appréciées par les résidents.

De beaux moments de convivialité et de vivre ensemble :

• Jeudi 15 décembre, le père Noël est venu distribuer des cadeaux aux élèves de l'école. Grâce à lui, les élèves de maternelle ont découvert le dessin animé « Super asticot ». Puis, les élèves de primaire ont pu apprécier le film « Enzo le Croco » au cinéma le Royal. C'était une belle sortie !



• Vendredi 16 décembre, toute l'école s'est rendue à l'église de Montfort-le-Gesnois pour la célébration de Noël en présence de l'Abbé François Bailly. Les élèves de CE1 ont lu un magnifique poème sur les étoiles et pour finir les élèves de CM1/CM2 ont apporté les personnages de la crèche au pied de l'autel. L'après-midi, les élèves de CM2 nous ont offert une jolie

représentation de la crèche vivante ! Merci aux lecteurs, aux acteurs et à leur maîtresse pour ce beau moment. Et pour clôturer cette magnifique journée, l'APEL a très gentiment offert à toutes les classes (et aux maîtresses) un bon chocolat chaud accompagné de brioches et madeleines !



• Cette année, les élèves de CM1 et CM2 ont bénéficié d'une intervention de la SNCF. À l'aide de vidéos, M. Gilbert a abordé les questions de sécurité. Cette animation a été très appréciée par les enfants, en particulier les CM2 qui seront amenés à prendre le train pour l'entrée au collège.

Des sorties tout au long de l'année :

Les classes d'élémentaire ont bénéficié de séances d'athlétisme. Ainsi, les enfants ont pu pratiquer la course, le lancer et le saut. Un grand merci au club des jeunes athlètes de Montfort et à Laurent Piette.

Une rencontre sportive avec les écoles de Sargé-lès-le-Mans et Bonnétable a eu lieu le mardi 16 mai pour l'ensemble des élèves. Au programme : courses, relais, lancés en équipes...



Sortie au musée de Tessé pour les CE2, CM1 et CM2. La journée a commencé par un temps de création artistique avec la participation à un atelier sur le thème des animaux fantastiques. Puis, ils ont pu découvrir, au sous-sol du musée de Tessé, l'exposition permanente portant sur l'Égypte : des sarcophages, une momie, un tombeau reconstitué et bien sûr des hiéroglyphes. L'après-midi,

les enfants ont observé des chimères intégrées dans des sculptures et des tableaux.

Sortie au Clos Lucé : le 2 mai, les élèves de CE2, CM1 et de CM2 se sont rendus au Clos Lucé. Les élèves ont pu visiter le château et les jardins sous un magnifique soleil. Ils se sont également transformés en ingénieurs d'un jour en imaginant et dessinant une



machine volante ou bien en peintres en dessinant la Joconde.

Sortie à Terra Botanica : le 19 juin, les classes de PS, MS, GS, CP et CE1 ont passé la journée à Terra Botanica. Ils ont pu y découvrir de nombreuses plantes et animaux tout en s'amusant à travers les différentes activités du parc. Certains ont pu créer une planche botanique tandis que d'autres ont fabriqué des teintures à partir de plantes.

Sortie à la base de loisirs de Lavaré : Tous les élèves de la PS au CM2 se sont rendus à la base de Loisirs de Lavaré pour des activités sportives.

Quelle belle fin d'année !

Nous avons terminé l'année par notre traditionnelle kermesse. Bravo aux enfants pour leur beau spectacle autour des contes et à l'APEL pour ce beau moment de convivialité.



Restaurant scolaire

Depuis le 1^{er} septembre, les enfants ont repris le chemin du restaurant scolaire avec des contraintes sanitaires moins fortes que les années précédentes. Toutefois, nous devons rester vigilants et adopter une attitude responsable dans ce contexte post-covid.

Le restaurant scolaire regroupe l'école publique et l'école privée. Il accueille chaque jour environ 250 enfants.

L'ensemble des agents assure chaque jour :

- la préparation des salles (self pour les enfants de l'école élémentaire publique et privée mais aussi la mise en place de la salle côté maternelle) ;
- l'entretien des locaux afin d'assurer les conditions d'hygiène et de sécurité indispensables.

Les menus proposés respectent la loi Egalim. Le prestataire s'engage à respecter ces principes et à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour se conformer aux recommandations du GEMRCN dont les objectifs nutritionnels sont les suivants :

- augmenter la consommation de fruits, de légumes et de féculents ;
- diminuer la consommation de glucides simples ajoutés ;
- augmenter les apports en fer ;
- augmenter les apports caloriques.



Toutes les viandes sont d'origine française ainsi que les œufs provenant de poules élevées en plein air. Un repas végétarien est proposé chaque semaine. Un produit bio est servi chaque jour.

Les produits locaux sont privilégiés et le pain provient des boulangeries de notre commune. Les menus sont élaborés par une diététicienne et validés en commission avant chaque vacances scolaires.

La commission est composée d'enseignants, de représentants des parents d'élèves, d'élus de la commission enfance famille, du prestataire, du cuisinier et de l'agent du self.

Les repas sont cuisinés sur place par un cuisinier qualifié. L'équilibre nutritionnel est respecté. Sont proposés :

- des menus à thèmes ;

- des menus découverte du monde ;
- des menus festifs (Pâques, mardi gras, halloween, Noël) ;
- des animations divertissantes et ludiques pour sensibiliser et faire découvrir des saveurs par le jeu et l'humour.

Portail famille

Après une année d'utilisation cet outil utilisé par les familles au quotidien permet une meilleure gestion des présences et/ou des absences des enfants.

La gestion des stocks est plus facile, la préparation des repas est faite au plus juste dans l'esprit de réduire le gaspillage alimentaire et de réduire ainsi les dépenses.

N.B : Pour inscrire un enfant au service périscolaire, rendez-vous sur le site de la communauté de communes du Gesnois Bilurien :
<https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/>



Vous pouvez retrouver le portail famille sur notre site internet <https://www.montfort-le-gesnois.fr/> dans l'onglet MES SERVICES/Jeunesse/Restaurant scolaire/Portail familles

Citoyenneté

Chantier citoyen

Le 29 octobre 2023 le premier chantier citoyen pour la création d'un nouvel itinéraire de randonnée sur la commune a eu lieu. Grâce à l'implication de quelques habitants et élus, le sentier des bords de l'Huisne prend forme.

Un travail énorme entre le tronçonnage, le débroussaillage, la mise en place d'escaliers de ponts etc. a été fourni par ces bénévoles.

Nous les remercions tous et également l'association Montgesnoise de Randonnée pour leur participation.



Une naissance - un arbre

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la commune de Montfort-le-Gesnois a décidé de planter un arbre par naissance afin de favoriser la biodiversité, de renforcer la place de l'arbre dans la commune pour rendre notre quotidien plus agréable et d'accélérer la transition écologique pour les années à venir.

Le samedi 25 novembre, 30 arbres dont des arbres fruitiers ont été plantés sur le site de la salle Paul Richard, en présence de quelques élus et des parents ayant eu la joie d'avoir un enfant durant l'année 2022.

Nous remercions également l'entreprise Print Success pour la réalisation des belles plaques avec les prénoms des enfants.

Merci aussi à la Région des Pays de la Loire pour l'accompagnement financier sur cette opération.



Rendez-vous en 2024

Personnel municipal

Départs à la retraite

Le samedi 6 mai à la salle Anthony Delhalle, la municipalité organisait une réception en l'honneur de deux agents communaux qui avaient fait valoir leurs droits à la retraite.

Sonia Luron en poste dans la collectivité depuis 1993 au sein des écoles, de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire.

Philippe Guillard en poste dans la collectivité depuis 1995 en tant que responsable des services techniques.

Lors de ce moment convivial, le maire Anthony Trifaut entouré d'élus, a tenu à saluer l'intégrité, la conscience

professionnelle et le dévouement de ces agents tout au long de leur carrière.

Le maire Anthony Trifaut les a remerciés et félicités pour ces nombreuses années de service auprès des citoyens Montgesnois.

Lors de cette manifestation, les anciens maires de Montfort-le-Gesnois, Jean-François Hervier (élu de 1989 à 2008) et Paul Glinche (élu de 2008 à 2020) étaient également présents pour le départ de ces deux agents qui avaient été recrutés par leurs soins.



Cérémonies

CÉRÉMONIE commémorative DU 8 mai 1945

Le 8 mai est une date symbolique, célébrée dans toutes les communes. Vous étiez encore nombreux dans notre commune pour commémorer le 8 mai 1945 ensemble avec les associations des anciens combattants de la commune.

Merci particulier à Timéo, écolier Montgesnois pour la lecture du message des anciens combattants.

Lors de cette journée, l'ensemble des évènements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré :

aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie en Europe. Aujourd'hui, c'est aussi l'occasion d'un message à transmettre en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie.

Avec les associations d'anciens combattants de la commune, la municipalité continuera son travail de transmission auprès des jeunes générations.



— Cérémonies

CÉRÉMONIE commémorative DU 11 novembre 1918

Le 8 mai est une date symbolique, célébrée dans toutes les communes. Vous étiez encore nombreux dans notre commune pour commémorer le 8 mai 1945 ensemble avec les associations des anciens combattants de la commune.

Merci particulier à Timéo, écolier Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918.

L'année 2023 marque le 105^e anniversaire de l'Armistice signé en 1918 et qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Le 11 novembre devient alors un jour férié en hommage au sacrifice des soldats morts pour défendre la France.

Ce samedi 11 novembre 2023, plus de 150 Montgesnoises et Montgesnois ont assisté à cette cérémonie. Cette cérémonie était placée sous la présidence de Monsieur Anthony Trifaut, maire de Montfort-le-Gesnois.

Les autorités et personnalités présentes à cette cérémonie étaient :

- M^{me} Marietta Karamanli, députée de la Sarthe
- Le Capitaine Roux, chef du centre de secours de Montfort-le-Gesnois
- Monsieur Gentil, président de l'Union Nationale des Combattants (UNC) d'Afrique Française du Nord (AFN) de Montfort-le-Gesnois
- Monsieur Luron, président Union Nationale des Combattants (UNC) 72 Section du Gesnois

Cette année nous avons commencé par un dépôt de gerbe aux monuments aux morts du Champ de Foire et accompagné de la batterie fanfare de l'amicale des

sapeurs-pompiers dirigée par le sergent-chef Sylvain Beunaiche, nous avons pris la direction de la place Notre Dame pour l'office religieux avant de commencer la cérémonie officielle.

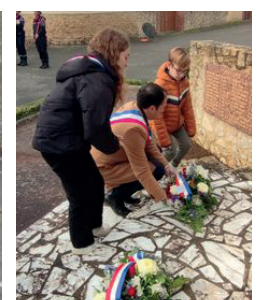
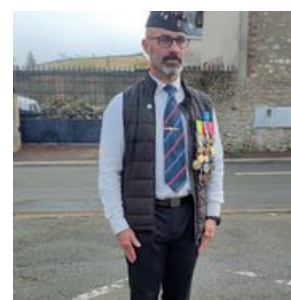
Le maire Anthony Trifaut a lu le message du ministre des Armées (Sébastien Lecornu).

Nos jeunes Typhaine, Rafaël et Timéo ont représenté la jeunesse.

Timéo a lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre.

Rafaël a procédé à l'appel des « Mort pour la France », appel dédié aux victimes de Montfort-le-Rotrou et de Pont-de-Gennes, tous réunis sur une liste unique et a été suivi de la liste des soldats français morts aux combats sur les opérations extérieures durant cette année.

À la fin de cette cérémonie, un vin d'honneur à la salle Saint-Jean a été servi par les élus.



CÉRÉMONIE DES **vœux** À LA **population**

Vous étiez nombreux à cette soirée, où monsieur le maire et son équipe municipale vous ont présenté leurs vœux.

À l'occasion de la cérémonie des vœux à la population, Anthony Trifaut a tenu à mettre à l'honneur quatre personnes qui se sont engagées pour les autres sur notre commune :

- Paul Glinche, ancien maire de la commune pendant deux mandats et élu pendant 43 années, s'est vu remettre son écharpe de Maire.
- Monsieur Carabin, bénévole de la bibliothèque municipale, bénévole au comice agricole s'est vu remettre la médaille de la commune de Montfort-le-Gesnois.
- Monsieur Jules Aubert, membre à Générations Mouvement depuis

2011 et vice-président depuis 2014, membre du comité des fêtes de 1983 à 1989, bénévole pour de nombreuses manifestations sur notre commune (marché de Noël, comice agricole...)

- Monsieur Jacky Leproust, président du Mob Club Montgesnois depuis 1989, organisateur de nombreuses

manifestations sur notre commune, responsable de l'exposition moto depuis plus de 30 ans s'est vu également remettre la médaille de la commune.

Merci à eux pour leurs engagements. Cette soirée s'est terminée par un moment convivial autour d'un buffet.

Cérémonie des vœux au personnel

L'équipe municipale s'est réunie autour de monsieur le maire pour accueillir les employés de la commune et leur présenter leurs vœux.

Monsieur le maire les a remerciés pour le travail accompli tout au long de l'année.

Chaque employé s'est vu remettre un bon d'achat valable chez les commerçants locaux, ainsi que des chocolats.

Cette rencontre s'est terminée par une réception conviviale à la mairie.



Réaliz
Maître d'oeuvre
Confiez la réalisation de vos projets en toute tranquillité

Un projet de construction, d'extension, de rénovation ou d'aménagement ?



www.arealiz.fr
arealiz@orange.fr
06.77.82.10.17.

Animations

marché de Noël DU 17 DÉCEMBRE 2022

Le marché de Noël organisé par le comité des fêtes et la municipalité s'est déroulé le samedi 17 décembre 2022 sur la Place Notre Dame par un froid glacial qui n'a pas découragé les visiteurs.

Ils sont venus nombreux entre 15h et 18h30 en quête d'un produit festif proposé par 33 exposants et commerçants présentant spécialités culinaires, objets de décoration et bien sûr les friandises incontournables en cette approche de Noël.

Les animations (manège et démonstrations des Edelweiss) ont réjoui le public qui pouvait aussi rencontrer le Père Noël, faire une balade en calèche puis se réchauffer avec une restauration ou une boisson chaude.

« Cette dernière festivité de l'année transforme ainsi une partie de la commune en village de Noël, mêlant ambiance féérique et plaisir de flâner en toute convivialité. Cet évènement est un beau moment de partage et du « bien vivre » ensemble et s'inscrit dans une démarche dynamique permettant de faire connaître notre commune, notre terroir, mais aussi de collaborer avec l'ensemble des commerçants et associations, qui ont participé activement à l'organisation » ; précise Anthony Trifaut, maire de Montfort-le-Gesnois.

Merci au comité des fêtes, aux élus et agents de la collectivité, aux commerçants de la commune, aux artisans et exposants, aux associations communales (Edelweiss, Jeu Ma Muse, Sur le Pas des Artistes, Recréation, APEL

Ste Adélaïde, Génération Mouvement, Fête des vieux métiers).

Merci tout simplement à tous les bénévoles pour cette belle édition 2022.



marché nocturne DU 9 JUIN 2023

Cette année, c'est au bas de la place Notre Dame que le dispositif stands/buvette/bancs et tables a été installé.

Il est descendu d'un cran. Il y a une continuité ainsi avec les stands alignés dans la Grande Rue. Le public peut y circuler plus aisément, explique le sourire aux lèvres, Philippe Charpentier, conseiller municipal. La foule était au rendez-vous, environ 1 000 personnes.

Jonathan Reyt, adjoint au maire, s'emploie à faire les comptes : deux exposants sont absents, dont les vins Jasnières. Ce sont 29 à 30 exposants cependant qui sont ici présents. Entre produits alimentaires et objets de décoration, il y a du choix. L'équipe du comité des fêtes réunie autour de Gaëtan Renault carburait à fond : nous avons mobilisé une vingtaine de bénévoles, de 13h à 22h30. Avec des plus jeunes rentrés il y a peu, contents de l'ambiance et prêts à revenir.

La musique dans tous ses états.

Côté musique, outre les déambulations d'une formation de jazz dans la rue, le groupe Au 15 Pavillon a repris des

standards de rock français et internationaux, donnant envie au public de guincher devant la scène. Et si certains hésitaient encore, les rythmes zouk de la formation antillaise Acma Caraïbes achevaient de donner envie de se trémousser.

Les avis des Montgesnois et Montgesnoises croisés sur place étaient au diapason : c'est une soirée très réussie ! Et un rendez-vous pré-estival désormais installé.

Vous étiez une nouvelle fois encore très nombreux pour notre marché nocturne. Merci pour votre présence.

Merci aux élus en charge de l'organisation de cette manifestation. Merci à tous les bénévoles du comité des fêtes et des autres associations. Merci à nos commerçants Montgesnois. Merci à nos exposants. Merci à l'association Ephémère des créateurs. Merci à nos musiciens et en particulier à notre groupe Montgesnois.

Une belle édition 2023 sous un soleil magnifique.

Ensemble continuons de dynamiser notre commune.



CANOË-kayak

Base de canoë-kayak : ouverture de la base le 1^{er} juillet 2023

En partenariat avec le Pays du Perche Sarthois, la commune de Montfort-le-Gesnois a investi pour mettre en œuvre une base de canoë-Kayak sur l'espace du Pont Romain.

La base de location de kayaks de Montfort-le-Gesnois est prête à vous accueillir cet été. Les employés municipaux, les agents du Perche Sarthois, les encadrants du club de canoë de La Ferté-Bernard et Philippe Charpentier (élu de Montfort-le-Gesnois) ont procédé aux installations de la base de canoë-kayak.

L'activité était possible sur les mois de juillet et août uniquement sur le samedi après-midi et dimanche après-midi.

Ouverture de la base de canoë-kayak

Le mauvais temps du mois de juillet a un peu perturbé l'ouverture de notre activité de canoë-kayak sur l'espace du Pont Romain. Toutefois, et depuis le premier week-end de juillet, la fréquentation n'a cessé d'augmenter.

Bilan de l'activité

Vous avez été 435 personnes (164 personnes en juillet et 271 en août) à fréquenter cette activité. Une belle fréquentation malgré une météo capricieuse sur juillet.



FEU D'ARTIFICE DU 13 juillet

Vous étiez encore très nombreux cette année pour assister à notre beau feu d'artifice. Nous vous remercions de votre fidélité.

Des remerciements également à :

- l'association Les Edelweiss pour leur prestation de qualité. Félicitations à Katia Barbier (présidente) ;
- DJ Anim'Fiesta pour la sonorisation du site et l'animation du bal populaire ;
- Philippe Charpentier (conseiller délégué en charge de l'animation) pour la préparation en amont de cette manifestation avec l'artificier, la préfecture afin d'assurer votre sécurité.

La municipalité souhaite remercier particulièrement le comité des fêtes de Montfort-le-Gesnois pour

l'organisation de cette belle soirée. De nombreux bénévoles Montgesnois au tee-shirt bleu ont donné de leur temps pour organiser la buvette, les points de restauration... **Merci à eux.** Sans l'investissement de ces bénévoles, rien ne serait possible.

« En toute sécurité »

Le site du Pont-Romain aura finalement accueilli jusqu'à 6 000 personnes : une performance pour un spectacle bien conçu et organisé. Philippe Charpentier, conseiller municipal délégué en charge des animations a le sourire radieux : « *Tout s'est bien passé, nous avons eu un public énorme, accueilli en toute sécurité* ».

L'an dernier, une personne avait été blessée par un tir de fusée,



nous avons appliqué à la lettre les consignes de la préfecture et aussi déplacé le dispositif de tir pour plus de sécurité et pour plus de qualité artistique : les fusées prenaient leur élan dans le ciel au fond de l'espace naturel, à la droite de l'Huisne, le tout visible depuis le pont. Un cadre idéal pour réaliser de belles photos.

Côté festif, l'association des Edelweiss réalisait un spectacle de danse de 45 minutes avant le tir et puis un DJ (Anim'Fiesta) qui a mis l'ambiance sur le site, invitant les spectateurs à danser sur l'herbe. Enfin le comité des fêtes (l'équipe reconnaissable à ses tee-shirts bleus) a assuré la gestion fluide des stands de buvette et restauration. Une réussite en tous points, donc, au crédit de la valorisation touristique de ce lieu par la mairie.



Comice Monfort-le-Gesnois - septembre 2023



2023 - L'année du comice à Montfort le Gesnois

La commune de Montfort le Gesnois a accueilli le comice agricole les 2 et 3 septembre dernier.

L'association, présidée par Philippe Coudray, et créée en juillet 2022, a accueilli en amont du comice l'humoriste Paulo qui a fait salle comble - 500 personnes - en avril 2023.

Tout au long de l'année, de nombreux

bénévoles ont travaillé sur le thème de l'« école d'autrefois » en préparant la décoration de la commune par des fleurs, les stands par une frise mais aussi l'animation par la confection de blouses d'école.

Pendant ces deux belles journées ensoleillées, de nombreux visiteurs sont venus à l'Espace du Pont Romain découvrir plus de 300 animaux toutes espèces confondues, la reconstitution d'une classe des années 60.

Mais aussi plus de 120 exposants (commerçants, artisans, entreprises) étaient présents avec pour la première fois la participation du Club des Entrepreneurs du Gesnois Bilurien, présidé par Franck Hébert.

Le dimanche, de nombreuses animations ont eu lieu : dès le matin, défilé de vieilles voitures, tracteurs, mobylettes, solex puis messe de Saint Hubert par le père François Bailly, différents artistes musicaux. L'après midi, la démonstration de chien de troupeau par M. Rolland Olivier a réuni beaucoup d'attention ; sans oublier le concours du plus gros mangeur de boudin qui s'est établi à 1,8 kg. Le tout animé par Jean Luc Bouttier.

Un grand merci aux bénévoles qui ont oeuvré tout au long de l'année pour cette belle réussite.

Philippe Coudray

Président de l'Association du comice agricole de Montfort le Gesnois 2023

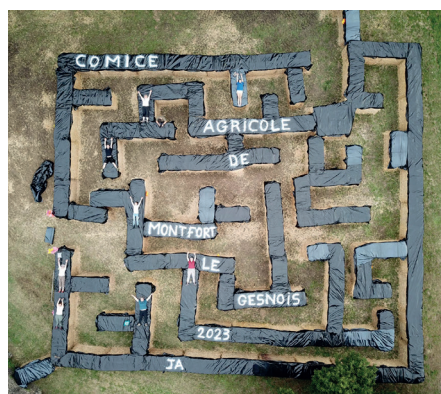
Le thème de ce comice était l'école d'autrefois

Marinette Garry, Présidente de l'Interclubs Générations Mouvement Pays des Brières et du Gesnois, a demandé à Gilbert Métais, adhérent de Saint Corneille et habitant la commune de Montfort le Gesnois, s'il pouvait nous construire une maquette représentant une école.

Après réflexions et quelques recherches, Gilbert a élaboré une école des filles et garçons, copie de celle de Montfort-le-Rotrou (Montfort-le-Gesnois aujourd'hui).

Après traçage, découpe, gabarit, préparation, montage, collage, perçage, cloutage, toiture en shingle,

peinture façade, volets, ajustage, agrafage, finition. Cela représente 73 heures de travail.



Saison culturelle 2023

5 et 6 décembre 2022 « sous la neige »

Spectacle petite enfance



Cinq séances ont été proposées (quatre séances scolaires maternelle et une séance famille) pour 568 spectateurs.

Une multitude de papiers de soie dessinent un paysage blanc, qui respire aux sons du vent, crisse telle la neige, s'éclaire et ondule.

Les spectateurs assis tout autour, guidés par la musique et la lumière, sont invités à un voyage sensoriel et poétique.

Sous leurs yeux, à portée de main, deux personnages éveillent en douceur ce qui sommeillait, et sans paroles ouvrent les portes des imaginaires. Alors que, le papier se défroisse et c'est un poisson qui déploie ses ailes, une mer qui se chaine, des lunes qui dansent, un dragon peut-être. Et le papier, peu à peu, s'envole jusque dans le public pour l'inviter, lui aussi, à jouer.

15 février 2023 «Tascabilissimo»



Spectacle Scolaire CP à CE2

La saison culturelle Montgesnoise a proposé, à la salle polyvalente, une nouvelle originalité : *Tascabilissimo*.

Deux séances ont été proposées (une séance scolaire et une séance famille) pour 360 spectateurs.

Un « concert à danser » comme il se définit lui-même, pour enfants et adultes, donné en deux temps dans la journée : une le matin (qui a réuni 170 personnes), et une dans l'après-midi (190).

Tenant du bal populaire et du concert, le duo de filles (l'italienne Marta et la française Victoria) a proposé un tour du monde à deux voix et trois instruments : violon, alto et accordéon, tout en se promenant gaiement parmi un public assis au sol. C'était très dynamique et le public a vraiment accroché ! Les petits et les grands se sont laissés embarquer, et aussi ont osé danser, commente avec satisfaction Philippe Charpentier, conseiller délégué à la mairie en charge des animations.

Un succès acquis sans doute aussi parce que la performance musicale se veut surtout un voyage à travers pays et continents, dans leurs musiques populaires, agrémentées des compositions originales du duo. Le tout sonnait entre le son tzigane, slave, irlandais, sud-américain... et plein d'autres influences culturelles encore. Les thèmes des paroles (chantées en langues étrangères) ont abordé les sujets éternels : amour, liberté, joies, malheurs... Mission remplie en tout cas pour avoir su mettre l'ambiance !

Les 8 et 9 juin, pour un spectacle de marionnettes immersif intitulé « Gourmandise »

Pour le dernier spectacle de la saison culturelle vous, pénétrez dans l'estomac de *Gourmandise* où il faut beaucoup aimer la vie.



Au menu :

Trois séances ont été proposées (deux séances scolaires et une séance famille) pour 344 spectateurs.

- Voracité
- Régalade
- J'ai faim !
- Truculence
- Vomi d'artifice
- Onirisme
- Plaisir
- Partage
- Irrévérence
- Condiments
- Culottées
- Délectation
- Pulsions
- Excès

Le spectacle a été suivi d'un banquet d'artifice ! Au menu cette fois-ci : recettes inventées par des enfants

à base de produits locaux. Les spectateur(ices) ont été invité(e)s à venir partager leurs plats.

Bilan de la première saison culturelle à Montfort-le-Gesnois

Pour la première année, les élus ont décidé de mettre en place une saison culturelle sur la commune avec cinq spectacles sur six dates pour 12 représentations (quatre proposées en séances tout public, familiale et huit proposées en séances scolaires).

Nous avons accueilli 1 549 personnes, dont 735 scolaires et 814 tout public. Une très belle fréquentation pour cette première expérience.

Les retours ont été très enthousiastes tant par les partenaires que par les spectateurs de manière plus générale.

Nous sommes ravis de ce partenariat avec le théâtre Epidaure et nous vous proposerons une 2^{ème} saison à partir du deuxième semestre de cette année.

Merci à Philippe Charpentier, conseiller délégué en charge de l'animation, pour cette première saison bien réussie.

La saison culturelle se poursuivra pour 2024, voici le programme de la prochaine saison culturelle mise en place en partenariat avec le théâtre Epidaure.



• MAR. 13 NOVEMBRE AF-MIDI SALLE PAUL RICHARD
Chansons de proximité à la carte
Gervais et il vous plaît Trio vocal tout public
Δ Séance dédiée aux personnes de + 70 ans
Véritable « serveur vocaux » à cappella, ce trio se balade au cœur du public muni d'une ardoise de chansons à la demande. Ils s'approprient les espaces, évoluent au milieu des spectateurs chantant pour un spectateur comme pour un orchestre de 50 personnes. Traversant le répertoire classique, la chanson française et les grandes musiques de films, les Garçons nous offrent un service impeccable et personnalisé.

• JEU. 08 FÉVRIER 18H00 SALLE PAUL RICHARD EN FAMILLE
Glouglou on le chant de l'eau
Cao Toffey Spectacle musical et visuel - Petite enfance
Durée : 35 min. + 10-15 min. d'accueil
Tarif : 5 à 10€
Ici, au milieu de la scène, une fontaine. Deux comédiens, au travers de celle-ci, s'interrogent et nous interrogent sur notre rapport à l'eau. En effet, quelles sont nos premières sensations à son contact ? Nous rappellerions-nous de notre premier bain ? S'engage alors un véritable dialogue... On écoute l'eau, on la goûte.

• SAM. 20 AVRIL 20H30 SALLE PAUL RICHARD
Bob et moi - Collectif Sogeur
Théâtre - À partir de 13 ans Durée : 1h15 Tarif : 5 à 10€
C'est l'histoire d'un homme, d'un peuple, d'une mystique, d'une religion et de l'humain. Une nuit d'insomnie, un enfant en proie à ses démons découvre Bob Marley. Une découverte qui va changer sa vie. Bob et moi est un captivant voyage de Kingston à Miami, via l'Europe et l'Afrique qui nous fait (re)découvrir - loin des idées reçues - les facettes de la Jamaïque, berceau du reggae et du mouvement rastafari.

• SAM. 25 MAI 20H30 ESPLANADE EXTÉRIEURE PONT ROMAIN
La veillée - Cao OMS
Spectacle de plein air dont le personnage central est un feu de bois
Des 6 ans - Durée : 1h55 Tarif : 5 à 10€
Méme Champollieu, Mr Gauthier et Oullaurne sont originaires de Bourgoigne : ils participent à une excursion organisée par la maison de retraite de Montreux. À l'occasion de leur dernière soirée, ils invitent les spectateurs à partager une veillée et à déguster une soupe à l'oignon maison. Oullaurne animera la soirée, Mr Gauthier animera le feu et Mme Champollieu la conversation... Autour des fumées, le réel va peu à peu se mêler de travail.



7 044 605,

3 ANS D' ACTIONS au service des Montgesnois(e)s

Chères Montgesnoises, Chers Montgesnois,

Voici désormais un peu plus de 3 ans que vous avez fait confiance à notre équipe municipale, porteuse d'une nouvelle vision pour Montfort-le-Gesnois. Notre commune est un joyau avec son identité, sa singularité en milieu rural. Notre responsabilité d'élus est de le préserver, de le faire rayonner, pour et avec ses habitants, aujourd'hui et bien au-delà des trois prochaines années.

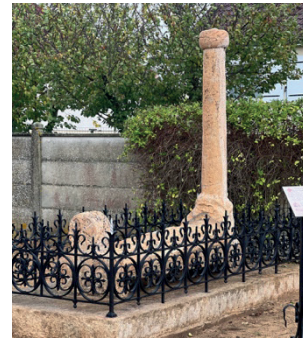
A mi-chemin de ce mandat si particulier, marqué par des contextes sanitaires, économiques écologiques d'une rare intensité, nous avons choisi de vous faire un point d'étape synthétique et non exhaustif mais largement partagé, autour des actions et des projets que nous continuons à mener pour Montfort-le-Gesnois. Les nombreux échanges que nous avons eus avec vous, habitants, entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, professions médicales et paramédicales, associations... ont nourri notre regard, notre approche des projets, notre évaluation mais aussi nos perspectives. Cette transversalité, ce dialogue permanent avec vous est une force inestimable à la réussite de nos projets. Beaucoup de nos engagements sont déjà concrétisés, allant même au-delà de notre programme. Notre gestion est responsable, avec une augmentation maîtrisée de la fiscalité. Cette réussite est d'abord le fruit d'engagements pris devant vous lors des dernières élections municipales et qui trouvent leur traduction concrète. Il est aussi le résultat de l'exercice des responsabilités, avec son lot de contraintes, de crises que nous avons traversées ensemble, mais aussi d'opportunités que nous avons su saisir.

Du chemin reste encore à parcourir ensemble. Notre commune est toujours en effervescence, en évolution et il faut continuer à être à la fois vigilant sur le quotidien et à se projeter dans l'avenir. Vous pouvez compter sur l'action de toute l'équipe municipale pour que vous soyez encore plus fiers et heureux d'habiter notre commune. Les 3 prochaines années du mandat permettront de continuer à œuvrer avec passion pour notre commune que nous aimons tant. À vos côtés, pour vous toutes et tous qui vivez Montfort-le-Gesnois au quotidien. De très nombreux projets sont réalisés ou en cours et d'autres verront le jour très rapidement. Ils seront réalisés en respectant l'engagement que nous avons pris auprès de vous.

Toute l'action de votre Municipalité consiste à rendre notre commune toujours plus solidaire, plus belle, plus verte et plus dynamique. Beaucoup de Montgesnois sont fiers du travail accompli ces trois dernières années par l'équipe municipale. Un travail passionné qui va se poursuivre. Pour vous.

Anthony TRIFAUT

Maire de Montfort-le-Gesnois



Restauration du tombeau du Croisé de Laresse



Aménagement plan d'eau



Parking Notre Dame



Création terrain de pétanque



Voirie rue Thoury



Chemin de randonnée



Voirie résidence du Parc



Base canoë Kayak



Voirie lotissement Le Chêne Vert



Base canoë Kayak



Voirie lotissement Le Grand Chesneau



Écopâturage



Aménagements de sécurité

se développe à la hauteur de son potentiel,
et audace, en cohérence avec ce que nous sommes.

89 € d'investissements
en 3 ans



Travaux gare SNCF



Trottoir La Pécardière



Parking Vélo école



Plateforme Sport Santé



Jeux au Pont Romain

Rendre compte de ces trois années, c'est d'abord dresser un récapitulatif non exhaustif des 58 actions mises en place sur les 77 proposées lors des élections municipales (soit 75% du programme engagé à mi-mandat). Je tiens ici à associer à notre équipe municipale tout le personnel de la commune qui s'est mobilisé avec un professionnalisme et un sens du service public sans faille, bien souvent au-delà de son cadre habituel de travail.

Pour ce bilan de mi-mandat, nous avons choisi la preuve par l'image avec des photos, choisies tout autant pour leur capacité à témoigner du bonheur de vivre à Montfort-le-Gesnois, que pour leur qualité d'illustration de nos progrès réalisés, voire de nos ambitions à venir.



Arrêt car



63 km de chemins



Chaucidou



Aménagement jardin du souvenir



Travaux maison de retraite



Piste d'athlétisme



Étude au Champ de foire



Relais office de tourisme au Pont Romain



Cheminement piéton



Cheminement piéton



Aménagement urbain



Liaison route de Conneré



Étude de restauration Église Notre Dame



Étude lotissement Sarthe Habitat Avenue de la Libération

Saison culturelle 2023

Journée DU Patrimoine

Le 16 septembre et dimanche 17 septembre c'était la 40ème édition des Journées Européennes du Patrimoine. Notre commune y a participé comme chaque année pour faire découvrir notre village par une guide-conférencière du Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois.

16 septembre 2023

Le samedi 16 septembre une dizaine de personnes ont été accueillies à l'espace du Pont Romain. Certaines venaient de Montfort-le-Gesnois, d'autres sont venues de plus loin. Nous avons profité de ce parcours pour faire voir la cloche appartenue à l'Hôpital de Pont-de-Gennes datant de 1722 ; cette cloche est actuellement exposée à la Mairie dans l'attente de son inscription par la DRAC au titre des Monuments Historiques des cloches. Elle sera ensuite exposée en l'Église Saint-Gilles.



Nous avons remis une brochure sur le parcours découverte aux participants qui le désiraient.

Tous ont apprécié l'initiative qui permet aux touristes de découvrir notre riche patrimoine plein d'histoires et à nos habitants de voir leur village sous un nouveau jour.

17 septembre 2023

Le dimanche 17 septembre, l'église romane (XI^e et XII^e siècles) du Hameau de Saussay a été ouverte à cette occasion. Cette église est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en totalité y compris les peintures murales depuis le 13 novembre 1993.

Yvette Buloup en charge du Patrimoine a accueilli plus de 50 personnes tout au long de l'après-midi.

Un support d'information sur l'histoire de cette église était à la disposition du public et Yvette Buloup était ravie de répondre aux différentes questions de ce public sur l'histoire de cette petite église.

L'HISTOIRE DE LA Maison du Grand Chardon À MONTFORT-LE-GESNOIS

Au XV^e siècle, Le Chardon est un hameau proche du bourg de Pont-de-Gennes, aujourd'hui Montfort-le-Gesnois. La maison dite du Grand Chardon date de la fin de ce siècle ou de la première moitié du XVI^e. En 1882, son propriétaire Mathurin Hiron, obtient l'autorisation de transformer la façade donnant sur la rue, d'où les trois travées de fenêtres à encadrement de brique sur la gauche, les ouvertures de droite remontant à l'origine du bâtiment.

À la fin du XIX^e siècle, le Grand Chardon revient à son fils Donatien qui y logera quelque temps, trois de ses cousines. Donatien Hiron est né en 1853 à Notre-Dame de Torcé (aujourd'hui Torcé-en-Vallée). Ordonné prêtre en

1876, il part à Rome où il obtient une licence de théologie et un doctorat en droit canonique. Il débute une carrière d'auteur, on lui connaît deux pièces en un acte et en vers : *Cyrus à la cour d'Astyaque* (1876). *Une dictée sans faute* (1879) et il publie quelques poèmes dans l'hebdomadaire du diocèse *La Semaine du Fidèle*.

L'abbé Hiron se dirige ensuite vers l'enseignement : professeur au Collège Sainte-Croix au Mans puis au Collège Notre-Dame à Saint-Calais dont il devient supérieur en 1883, à l'âge de 30 ans. En 1887, le voici nommé curé de Maigné-Laillé. Farouche propagateur de la foi, ses homélies puissantes et enflammées font de lui un prédicateur recherché, en cette période de conflit violent entre l'Église et l'État. Quelques-uns de ses sermons sont publiés comme son *Panégyrique du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle* (1891). Mais, en 1893, il lance une campagne visant à réunir des dons afin d'effectuer des travaux dans son église. La presse républicaine se déchaîne contre lui, l'accusant de « mener grand train » grâce aux oboles sollicitées par de multiples courriers dans toute la France. Il démissionne et quitte discrètement son presbytère. Il s'installe en région parisienne, devient précepteur puis reprend son ministère

comme aumônier à Argenteuil.

En 1899, Donatien Hiron-Coudray (il a ajouté à son nom celui de jeune fille de sa mère) publie *Éloquence de la chaire*, un ouvrage destiné aux prêtres dans lequel il fait part de son expérience d'orateur et expose les bonnes règles de la parole d'un prédicateur. Ce manuel, à la fois théorique et pratique, connaît un certain succès auprès du clergé. Par ailleurs, il cultive une haine à l'égard de l'Allemagne qui, à l'issue de la guerre de 1870, a amputé la France de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Il adopte le pseudonyme de Du Chardon pour écrire nombre d'articles virulents et revanchards.

Donatien Hiron revient habiter sa maison du Grand Chardon en 1904. Prêtre à la Cathédrale pendant quelques années, puis curé de Pont-de-Gennes durant toute la durée de la Grande Guerre, il meurt chez lui en 1920.

Ce bouillant ecclésiastique au verbe et à la plume particulièrement « piquants » adopta le nom de sa maison comme emblème et fit poser sur son toit, en haut d'un mât, ce carillon métallique aux pointes acérées, à une date qui ne nous est pas connue.

Claude Goisedieu

Extrait de *La Vie Mancelle & Sarthoise* - n°481



Bibliothèque municipale

C'est un service de lecture publique fonctionnant en partenariat avec Sarthe Lecture chargé d'assurer l'accès à tous à la culture, aux loisirs, à l'éducation et à l'information.

Située place Notre Dame, elle vous propose un choix important d'ouvrages, sans cesse renouvelé, au gré des actualités et des nouveautés ; il est intéressant de noter qu'il s'agit d'un des services les plus présents sur le territoire français qui assure la sauvegarde du patrimoine culturel.

Dans ce but le fonds appartenant à la bibliothèque est régulièrement enrichi de nouveautés en tous domaines : policiers, témoignages, terroir, documentaires scientifiques, historiques, histoires locales...

Lieu d'emprunts, de consultation de livres, mais pas uniquement.

Réel lieu de proximité, de savoir, de transmission, de détente, de rencontres, en témoigne le public toujours nombreux du samedi matin en particulier.

Les mercredis attirent aussi beaucoup de monde, venant par la même occasion écouter tantôt des contes lus par Muriel, l'animatrice des lieux ou bien découvrir les fameux Kamishibais rencontrant toujours un vif succès ; la bibliothèque reprend aussi ses activités artistiques ponctuant les temps forts de l'année tels que Noël, Pâques... Halloween, dernièrement.

Cet été, Nathalie Siguré Roquin nous a fait découvrir et partager ses talents incontestables lors d'un après-midi création marque-pages ; en automne dernier, c'était l'association « Les P'tits pieds », relai d'assistantes maternelles qui proposait en partenariat avec la bibliothèque, une matinée consacrée aux bébés lecteurs. Ce fût un joli moment de découverte et de partage.

Ainsi comme vous pouvez le constater, nous sommes soucieux de proposer nos services à tous, du plus petit au plus grand. C'est d'ailleurs ce que vous pourrez découvrir aussi en consultant le catalogue en ligne de la bibliothèque dont l'adresse est la suivante : <https://bibliotheque-montfort-le-gesnoisc3rb.org/>

Créez votre compte et laissez-vous guider car n'oubliez pas que lire un livre c'est accepter de se retirer de la vitesse du monde, accepter de prendre un moment pour soi.

« Une histoire continue à exister, même lorsque la dernière page du roman est tournée »

Franck Thilliez



Horaires d'ouverture

Lundi : 15h à 18h

Mercredi : 10h à 12h et de 14h à 17h

Samedi : 10h à 12h

Tarif : 8 € (adulte salarié), Hors commune : 10 €.
Gratuit pour les enfants, étudiants, demandeurs d'emploi

Contact :

Par téléphone : 02 43 76 92 98

Messagerie : bds@montfortlegesnois.fr

1 place Notre-Dame - 72450 Montfort-le-Gesnois

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Yvon BLIN
07 88 62 35 71

Votre conseiller* en immobilier sur
MONTFORT LE GESNOIS et ses alentours

*El Yvon BLIN, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS iGD France immatriculée au RCAC du Mans sous le numéro 899 075 519 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société iGD France SAS

Montfort Auto-Ecole

7 rue des Violettes Montfort le Gesnois
02 43 76 11 62

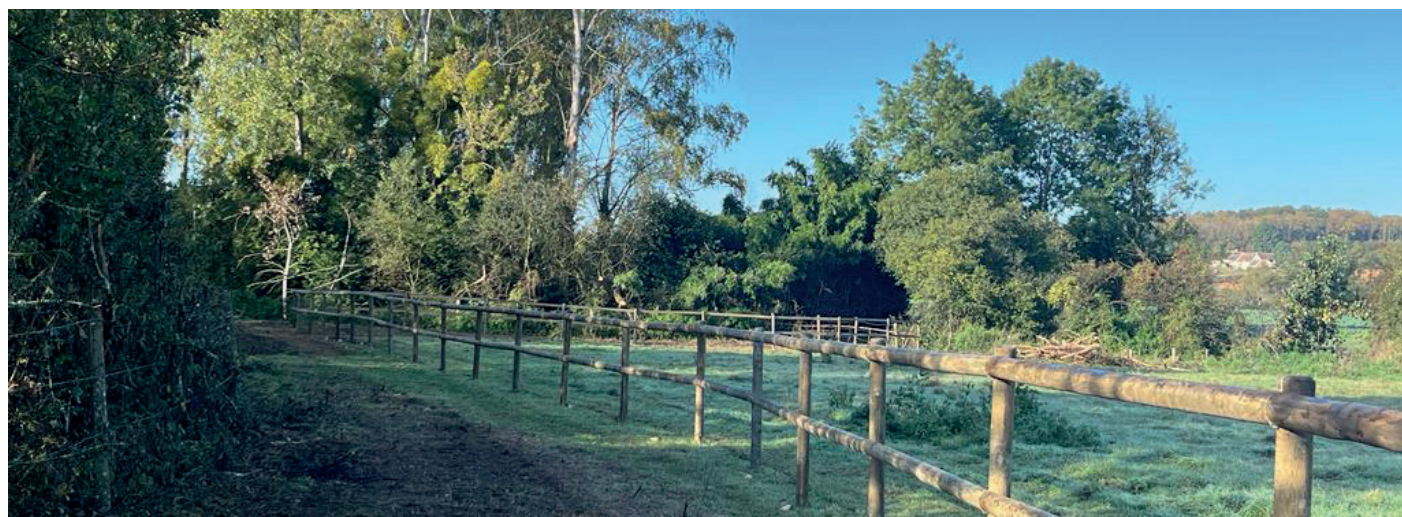
Chemin de randonnée

Depuis plusieurs mois, la municipalité prépare un nouveau tracé de randonnée sur les bords de l'Huisne. Ce nouveau tracé vous permettra de découvrir la commune sous un autre angle.

2,6 km de chemins sont en cours de préparation dans les prés du haras. La municipalité tient à remercier M. de Nicolaÿ pour l'acceptation de ce projet et la mise à disposition de l'espace foncier.

L'itinéraire n'est pas encore accessible et nous vous tiendrons informés de son ouverture.

Nous envisageons une inauguration pour le printemps 2024.





CHEMIN LE LONG DE L'HUISNE

Longueur du circuit : 2.6 km Durée 40 minutes

Suivez les balisages

Bonne direction 

Tourner à gauche 

Tourner à droite 

Mauvaise direction 





GARE de Montfort





Centre Communal d'Action Sociale

Vœux du maire et des membres du C.C.A.S à la résidence Amicie le 23 janvier 2023

Le 23 janvier 2023, Anthony Trifaut, maire de Montfort-le-Gesnois, accompagné d'Yvette Buloup, 1^{ère} adjointe en charge des solidarités et actions sociales, de Christiane Coulon, 3^{ème} adjointe en charge de la famille et de l'éducation, et des membres du C.C.A.S étaient présents à la résidence Amicie pour remettre à tous les résidents un coffret cadeau de la municipalité et leur adresser leurs vœux.

Le 25 janvier 2023, ils se retrouvaient tous pour adresser leurs vœux aux personnels autour de la galette des rois. L'occasion de féliciter une nouvelle fois l'engagement de tous les personnels pour le travail accompli durant cette crise sanitaire et quotidiennement envers tous les résidents.

Après-midi récréatif du 14 novembre 2023

À la suite de la crise sanitaire, nous avons été contraints d'annuler le repas annuel de ces deux dernières années. Pour garder le lien avec nos aînés nous avons mis en place l'an passé une opération « bon d'achat » à faire valoir dans les commerces de notre commune. L'opération a plu et les élus et bénévoles du C.C.A.S ont décidé d'organiser en plus du bon d'achat un après-midi récréatif pour nos Aînés en lien avec le théâtre Epidaure (des chanteurs lyriques avec beaucoup de voix allaient de table en table demander à nos aînés quelle chanson ils désiraient entendre.

230 personnes dont une quinzaine de la résidence AMICIE se sont réunies à la salle Paul Richard pour profiter de ce moment d'amitié et de solidarité apprécié de tous et qui s'est finalisé par la distribution après le spectacle du bon d'achat de 10 €.

En fait, nous avons fait davantage d'heureux. Nous avons 470 seniors de 70 ans et plus sur notre commune. Lors des précédents banquets seulement 150 personnes environ en bénéficiaient et n'avions pas mis en place le bon d'achat. Certaines personnes pour des raisons de santé ne peuvent pas se déplacer, d'autres hésitent compte tenu du bruit, de la fatigue provoquée par un long moment passé à table.

Les membres du notre C.C.A.S ont réfléchi à d'autres formes de retrouvailles, et ont proposé cet après-midi récréatif en maintenant l'opération « bon d'achat » qui reste ainsi un acte de solidarité envers tous nos aînés. C'est aussi un coup de pouce à nos commerçants locaux bienvenu en cette période compliquée.

Toutes les personnes non présentes à cet après-midi récréatif se sont vu remettre par les membres du C.C.A.S à domicile un bon d'achat d'un montant de 10 € valable jusqu'au 29 février 2024 dans 12 commerces locaux dont la liste se trouve au dos du bon.





Le centre social LARES a mis en place de nouvelles animations et évènements tout au long de l'année 2023. Pour cette nouvelle année nous allons poursuivre sur cette lancée. Et tout cela se fera grâce à la participation de tous les acteurs du territoire : habitants, associations, élus, usagers, équipe du LARES.

D'ores et déjà vous retrouverez les animations familles, les pauses conviviales sur les communes du territoire et au centre social LARES. Notre souhait est de multiplier ces temps de rencontre sur tous le territoire grâce à la formation de bénévoles.

REPAIR CAFE

Continuez de retrouver le Repair café le 1^{er} samedi de chaque mois, le café couture deux jeudi par mois, « l'Interval » de l'écoute le vendredi et le samedi matin à l'épicerie sociale et solidaire.



Guid'Asso

Information

Le centre social a obtenu le label « Guid'asso » en juin 2023. Cela nous permettra d'accompagner les associations concernant de nombreux sujets. Sachez que nous invitons toutes les associations du territoire lors d'une soirée début février 2024. Date à confirmer en début d'année.

Une semaine sur le thème de « Bienvenue à la retraite » sera proposée aux personnes approchant de la retraite ou étant à la retraite depuis deux ans. L'objectif étant de

bien vivre ce moment de notre vie. Vous aurez tous les renseignements nécessaires en début d'année.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux bénévoles, si vous souhaitez rejoindre cette équipe dynamique, venez nous rencontrer au centre social, vous serez toujours les bienvenus.

Vous n'avez plus de médecin, ou celui-ci n'est pas disponible, venez au centre LARES, sans rendez-vous, pour une téléconsultation médicale du lundi au vendredi de 8h à 17h30 sans interruption.

À très bientôt au centre LARES. En attendant, toute l'équipe vous souhaite une belle année 2024.

Le centre LARES est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

DANS VOTRE CENTRE SOCIAL S'INSTALLE LA TELECONSULTATION MEDICALE À PARTIR DU 1ER JUIN 2023

Votre médecin n'est pas disponible ou vous n'avez plus de médecin, nous mettons à votre disposition une téléconsultation médicale.

Tiers payant, impression de vos ordonnances

Un rendez-vous possible dans les 10 minutes

Se munir de votre :
carte Vitale
carte Bancaire

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 17H30 NON-STOP

02.43.76.70.25

CENTRE SOCIAL LARES
1, PLACE JACQUES MOREAU
72450 MONTFORT LE GESNOIS







Le centre social LARES fait sa "Pause conviviale"

Créer du lien
se rencontrer, écouter, échanger sur ses savoir-faire, aller vers vous !

Accompagner des projets
individuels, collectifs, territoriaux et favoriser leur émergence

Vous informer sur...
nos animations, services et permanences grâce à une équipe de professionnels.

Favoriser le pouvoir d'agir
pour mieux vivre ensemble, s'épanouir et agir pour son quartier, son village, son territoire...

Pour tous renseignements contactez :
L'accueil du centre social LARES : 02.43.76.70.25 - contact@csclares.fr
Sophie PORTAIL : Directrice - 06.80.06.40.24 - sophie.portail@csclares.fr
Christelle Berhaut : Directrice Administrative et Financière - 06.45.24.04.03 - christelle.berhaut@csclares.fr
Angélique Guillaud : Référente famille - 06.80.06.90.39 - angelique.guillaud@csclares.fr







Ensemble paroissial

Avancer ensemble pas à pas !

Le chemin de la vie paroissiale, comme nos chemins de vie personnelle ou de groupes, est fait de joie et de difficultés, d'avancées et de déceptions.

Mais à travers tout cela, dans la foi, nous croyons que Dieu nous conduit et nous accompagne.

La messe est le moment privilégié pour se le redire, personnellement et en communauté. C'est pour cela que le nouvel évêque du Mans, Mgr Jean-Pierre Vuillemin, invite tous les chrétiens à se redire la beauté fondamentale de la liturgie de nos messes. Bien souvent, nous sommes attirés par la forme (les chants, les décors, l'ambiance...) mais au-delà, il nous faut regarder ce qui est là donné, présent : Jésus lui-même... Il en est ainsi de nos vies : voir plus loin que le bout de son nez, lever la tête du guidon, cueillir les petites merveilles de chaque jour.

À Montfort, nous avons la chance que les églises Notre Dame et Saint-Gilles soient ouvertes chaque jour

(merci aux bénévoles qui assurent ce service discret). Alors chacun peut s'arrêter dans l'église pour reprendre conscience de la présence de Jésus (la petite lumière rouge au tabernacle en est un petit signe) et prendre le temps de déposer ses soucis et ses prières.

Les messes du samedi soir (sauf le cinquième samedi du mois) permettent de reprendre souffle et de se retrouver, peu nombreux, mais unis et nous soutenant mutuellement.

Nos joies, ce sont aussi les enfants qui viennent découvrir Jésus et la vie chrétienne, encouragés par les catéchistes et leurs parents.

Bien sûr, des sépultures nous rassembleront pour accompagner les défunts vers leur demeure céleste et nous soutenir dans l'espérance que Dieu nous accompagne dès maintenant et pour l'éternité ! (Merci aux membres de l'équipe d'accompagnement des familles en deuil pour le beau service rendu)

Avec tous les bénévoles de la paroisse, nous vous redisons tous nos efforts pour vous accueillir, vous soutenir et vous proposer de découvrir combien Dieu est proche de chacun.

Abbé François Bailly

Abbé François Bailly

Presbytère de Connerré,
3, rue de la Gare - 72160 Connerré
02 43 89 00 43
paroisses.connerré@sarthecatholique.fr

Rappels :

Le presbytère de Montfort est situé à côté de l'église Notre-Dame.

Tél. : 02 43 76 70 67

Permanences d'accueil le samedi de 10h30 à 12h.

Les messes :

- jeudi à 9h au presbytère,
- samedi à 18h en l'église Saint-Gilles, de Toussaint à Pâques,
- et samedi 18h30 en l'église Notre-Dame, de Pâques à Toussaint.



02 43 74 91 03
fouquery.carrelages@gmail.com

3 rue des violettes 72450 MONTFORT LE GESNOIS



APPARENCE COIFFURE
Montfort le Gesnois
homme femme enfant
7 rue des violettes
(super u)

TEL 02.43.82.67.86



L'esquisse
centre de beauté et bien-être

06 42 12 91 61
1 rue thoury, 72450 Montfort-le-Gesnois

Rendez-vous en ligne
www.lesquisse.booksy.com

@ f



Montfort Optique

YOHANN BOULAY

Centre Commercial Super U - Montfort-le-Gesnois

02 43 76 29 80 - mgoptic@sfr.fr

La dynamique associative de la commune

Les associations, un rôle moteur pour notre commune

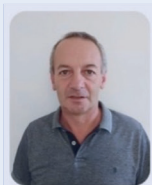
Montfort-le-Gesnois bénéficie d'un tissu associatif dense et diversifié avec 53 associations actives et engagées dans la vie de la commune.

A travers un mode d'action basé sur le bénévolat et l'engagement collectif, les associations sont des acteurs phares de l'intérêt général et local. Elles sont connues pour le service qu'elles rendent, les causes qu'elles défendent, l'activité qu'elles proposent, mais leurs actions et leurs impacts vont bien au-delà : animatrices des territoires et actrices essentielles du lien social, elles participent à lutter contre l'isolement, contribuent à l'animation et l'attractivité de leur territoire, favorisent la citoyenneté, l'éducation et le développement des échanges.

Ce constat est particulièrement vrai à Montfort-le-Gesnois où les associations sont mobilisées depuis longtemps aux côtés de la commune pour servir l'intérêt général. Par leur diversité et leur vitalité, les 53 associations présentes et actives sur la commune contribuent considérablement à son dynamisme en proposant une large palette d'actions et d'activités, dans les domaines social, culturel, sportif, environnemental, du loisir ou encore de la solidarité.

Mobilisant de nombreux Montgesnois-es, les associations sont également très impliquées dans l'animation de la vie locale à travers l'organisation d'événements et la participation à plusieurs manifestations municipales telles que le Forum des associations, le marché nocturne, le marché de Noël, la fête de la musique etc...

Forte de cette richesse, la municipalité soutient et accompagne le développement de son tissu associatif jusqu'à nouer des liens étroits.



Stéphane FOUQUET
Adjoint en charge de la vie associative
sfouquet@montfortlegesnois.fr

« Moteur essentiel dans notre commune, les associations doivent être soutenues dans leurs parcours et leur développement. Depuis le début du mandat, nous avons entrepris une réflexion sur notre accompagnement du tissu associatif et sur l'actualisation de notre politique culturelle et sportive.

La refonte des critères d'attribution des subventions a été le premier élément d'une démarche qui vise à simplifier les relations entre les associations et la commune. Les associations n'ont pas toutes les mêmes besoins mais nous devons leur permettre de trouver des réponses et un appui adapté. »



Une nouvelle association

Créée en mai 2023, l'association Passion Pétanque Montgesnoise compte à ce jour plus de 100 adhérents.

Au cours de cette première année d'installation, l'association a déjà organisée 3 tournois de pétanque rassemblant plus de 300 personnes.

Profitant de cette création, la municipalité a souhaité créer des terrains de pétanque à proximité de la salle Anthony DELHALLE permettant ainsi de mieux répondre aux attentes de cette association mais également des associations Génération Mouvements et les habitants.

Ces terrains sont accessibles pour tous les Montgesnois-es.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 9 septembre, 27 associations étaient présentes sur le forum des associations de la commune. Les familles se sont déplacées en nombre et ont pu ainsi découvrir, discuter avec les dirigeants afin de se renseigner sur les diverses activités.

Des démonstrations ont été organisées durant toute l'après-midi dans un esprit de convivialité.



Soutien aux associations montgesnoises

Accompagnement de la municipalité

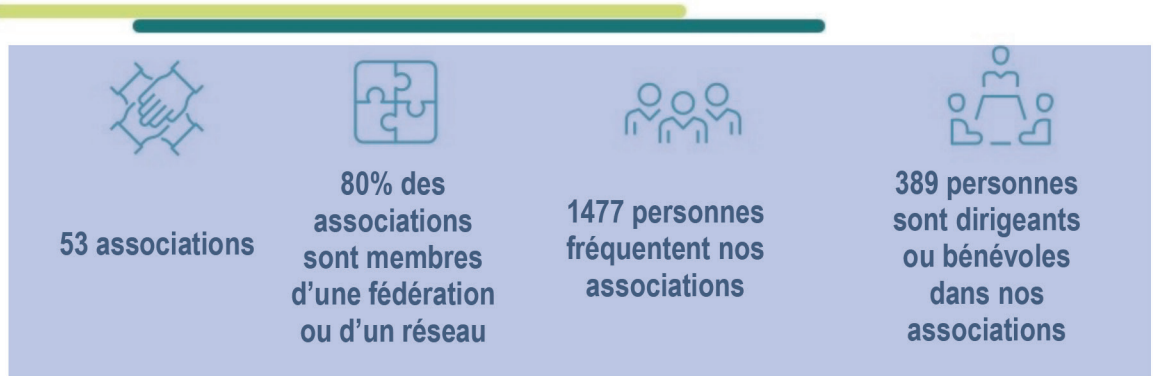
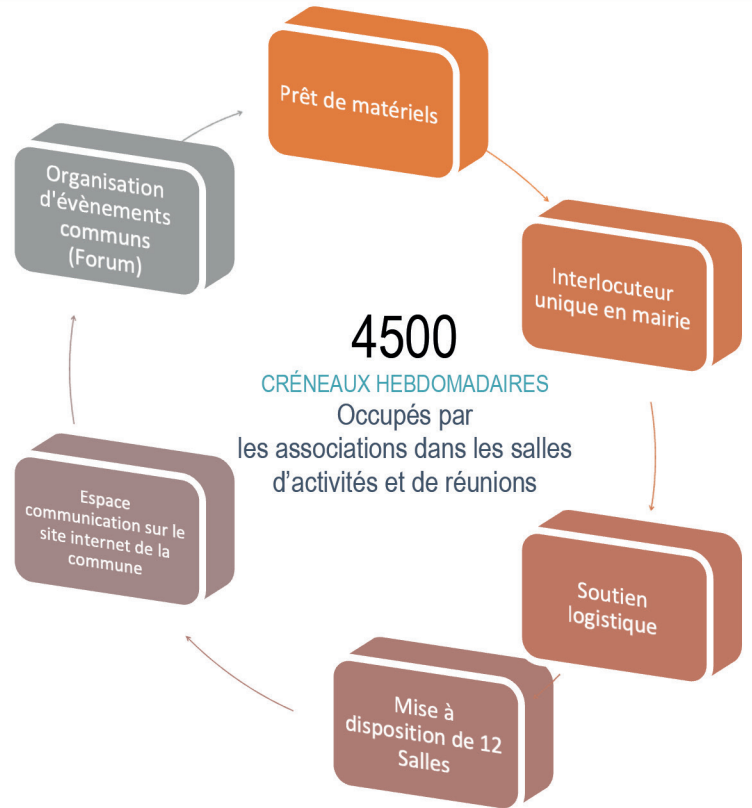
Sensible à la place majeure qu'occupent les associations dans la vie du territoire, la municipalité a fait, de longue date, le choix d'une politique de soutien important aux associations. Depuis 3 ans, et malgré le contexte contraint, les élus du conseil municipal ont fait le choix de maintenir, voire de renforcer les subventions aux associations de la commune.

Les associations de Montfort-le-Gesnois sont plutôt spécialisées sur un seul secteur d'activité, ce qui est d'autant plus vrai pour les associations sportives et culturelles. Le fonctionnement du tissu associatif repose essentiellement sur le bénévolat, les 3/4 des associations n'ayant pas ou peu de salariées. La majorité des associations mobilise jusqu'à 20 personnes et toutes les tranches d'âge sont représentées de façon équilibrée.

Pratiquement toutes les associations bénéficient d'une aide directe ou indirecte de la commune. (Subventions, mise à disposition de structures, aides logistiques etc). Les subventions aux associations représentent en 2023, 26 475€.

Les associations sont très nombreuses à bénéficier d'une mise à disposition, annuelle ou ponctuelle, de salles municipales et dans une moindre mesure, d'un prêt de matériel (tables, chaises, barnums, etc.).

Si la crise sanitaire a eu un impact majeur sur les activités des associations, les répercussions sur leur budget et leur nombre d'adhérent-es sont plus atténuées. La résistance du tissu associatif à la crise est principalement due aux aides perçues et à l'adaptabilité des associations pour maintenir un lien avec leurs adhérent(e)s.

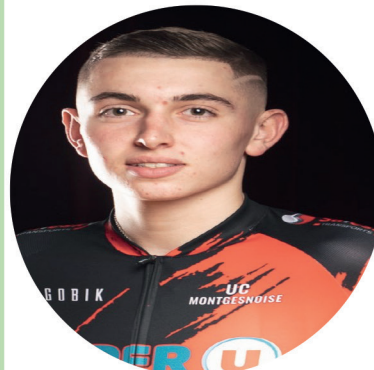


Des jeunes sportifs de Haut niveau accompagnés par la municipalité



Pour la première fois de sa carrière, Maéna DROUIN a porté les couleurs de l'équipe de France Espoirs en se qualifiant pour les championnats d'Europe du 400m haies.

Vice-championne de France Espoir, Maéna a cette année battu tous les records



Licencié à l'Union Cycliste Montgesnoise, Mathys RONDEL a signé son premier contrat PRO. Meilleur Français du Tour de l'Avenir 2023, le Montgesnois Mathys Rondel a décroché, à 19 ans seulement, une remarquable 6e place au classement général final d'une des courses Espoirs (- de 23 ans) les plus prestigieuses et réputées du monde.

Inauguration de la piste d'athlétisme



Travaux de la piste d'athlétisme

Fin 2022, les travaux de la piste d'athlétisme se sont achevés après 7 mois de travaux. Mise à disposition au début de l'année 2023, cet équipement permet le développement du sport pour tous, licenciés ou non au JAMG. De nombreux Montgesnois se retrouvent la semaine et le Week end sur cet équipement de qualité. Ces travaux apportent également une grande satisfaction au club d'athlétisme qui a pu ainsi pour la première fois organiser un meeting avec des athlètes nationaux et internationaux.



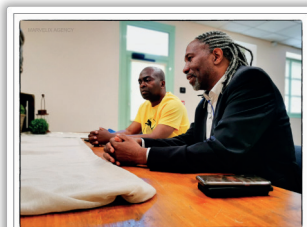
Réhabilitation Piste Athlétisme		76 % de subventions	
Montant des travaux	1 190 645,68 €	450 570 €	
Subventions	902 290 €	200 000 €	
Restés à charge de la commune	288 355,68 €	194 720 €	
		50 000 €	

Grâce au soutien des partenaires institutionnels (État, Région, Département), cet équipement a pu être subventionné à 76%. La commune a ajouté des travaux supplémentaires pour arborer le site en 2024.

On dit souvent que le sport fédère, rassemble et mobilise. C'est pourquoi les élus du conseil municipal ont souhaité organiser l'inauguration avec les élus, membres d'associations, présidents de fédérations et comités, Sportifs adultes, enfants, personnes en situation de handicap, habitants de notre commune. Tous ont pu témoigner de l'importance de la réhabilitation de cette piste d'athlétisme, qui n'est pas un simple lieu d'entraînement, mais plus largement un lieu d'intégration, de vivre ensemble et de cohésion sociale.



Signature d'une convention de partenariat avec le Bénin



Lors de cette inauguration, Anthony TRIFAUT (Maire de Montfort-le-Gesnois) a pu rencontrer monsieur Jimmy ADJOVI BOCCO conseiller technique du Ministre des Sports du Bénin. Ancien footballeur professionnel au RC Lens, Jimmy ADJOVI BOCCO a annoncé la signature d'une convention de partenariat avec le Bénin pour l'accueil d'athlètes béninois pour les jeux olympiques de 2024 à Paris.



La commune, labellisée Terre de Jeux 2024, proposera plusieurs animations pour les habitants afin de vivre les jeux olympiques.



Remise de médailles

Lors de cette inauguration, l'équipe municipale a souhaité remettre la médaille de la commune à :

- Jacky Peslier, René Poissenot et Roger Vincent, fondateurs du club
- Dimitri Dubois, président JAMG
- Antoine Papillon et Kevin Luron, sportifs de haut niveau ayant marqué l'histoire sportive de la commune.



ÉLECTION DE Miss Pays de la Loire 2023

Une jeune Montgesnoise à l'élection de Miss Pays de la Loire 2023. Première dauphine à Miss Sarthe, Camille BOULARD (22 ans), a concouru à Miss Pays de la Loire le 30 septembre 2023 à Château-Gontier, en Mayenne.

Il n'aura pas manqué grand-chose à Camille (notre Montgesnoise) pour décrocher la couronne de Miss Pays de la Loire !

Camille repart de ce concours avec l'écharpe de 1^{ère} dauphine.

L'équipe municipale tient à féliciter Camille pour ce très beau résultat qui est probablement prometteur pour l'avenir.

La Sarthoise Camille Boulard a manqué de peu le titre de Miss Pays

de la Loire 2023 à Château-Gontier (Mayenne). Peu après minuit, le dimanche 1^{er} octobre, elle a terminé première dauphine de Clémence Ménard, Miss Maine-et-Loire, qui représentera la région au concours de Miss France le 16 décembre 2023, à Dijon.

Camille Boulard, jeune femme de 22 ans à la longue chevelure blonde, originaire de Montfort-le-Gesnois, était la première dauphine de Clara Chevalot, 19 ans, élue Miss Sarthe

en mai 2023. Elle termine donc une nouvelle fois à la seconde place.

Étudiante en master gestion du patrimoine après avoir passé un Bachelor de commerce à l'Insec, une école privée parisienne, Camille Boulard avait confié sa joie au Maine Libre après sa deuxième place au concours de Miss Sarthe : « Je ne parlais pourtant pas gagnante, c'était mon premier concours comme pour la plupart des autres concurrentes inscrites. Je me suis inscrite comme ça, en me disant que ça pouvait être une bonne expérience ».



Miss Sarthe 2023 - 1^{ère} dauphine

Miss Pays de la Loire 2023 - 1^{ère} dauphine



noovime
RÉSEAU IMMOBILIER INNOVANT
Faites confiance à mon expérience !
Scannez et retrouvez mes biens

Babette MERCANT - 07 81 60 29 00
bmercant@noovimo.fr
Votre conseillère en immobilier à Montfort et ses alentours

ESTIMATION OFFERTE

MONCELET
L'excellence en rénovation

Z.A. La Pécardière 72450 Montfort le Gesnois
Tél. 02 43 82 51 59
bruno@moncelet.fr
www.moncelet-bruno.com

Site internet

Le site internet de la commune fait peau neuve !

Plus accessible, plus clair et plus moderne, il s'adapte désormais à tous les écrans : smartphone, tablette, ordinateur. La page d'accueil de notre site internet comprend désormais plusieurs zones :



- » Logo de la ville actif qui permet de revenir sur la page d'accueil
- » 5 onglets principaux : MA VILLE, MON QUOTIDIEN, MES SERVICES, ASSOCIATIONS, MES DEMARCHES
- » Une barre de recherche pour faciliter vos démarches et pour trouver plus rapidement les informations souhaitées

Des liens rapides pour accéder aux pages les plus demandées à savoir :

- » RDV pour les titres d'identité
- » Démarches en ligne
- » PV du conseil municipal
- » État-civil
- » Portail famille
- » Nous contacter

L'actualité de la commune avec :

- » La dernière actualité : celle qui paraît en grand format sur la partie gauche.
- » Les trois actualités antérieures qui sont lisibles sur le côté droit.
- » La possibilité de consulter l'historique des brèves parues sur notre site en cliquant sur le bouton en haut à droite : « voir toutes les actualités ».

L'agenda :

- » Retrouvez les trois prochaines manifestations qui sont organisées sur notre commune avec la possibilité de consulter tous les événements en cliquant sur « voir tous les événements ».

Les annuaires :

- » Annuaire des associations : retrouvez toutes les coordonnées des associations Montgesnoises en cliquant sur ce lien.
- » Annuaire des entreprises : retrouvez toutes les coordonnées des entreprises, commerçants et artisans qui sont présents sur notre commune en cliquant sur ce bouton.

Le kiosque :


- » Retrouvez tous les bulletins hebdomadaires de notre commune dans cette partie de notre page d'accueil spécialement dédiée aux bulletins. Petite nouveauté, le dernier paru s'affiche au premier plan. Pour trouver les bulletins plus anciens, il vous suffit de faire défiler grâce aux flèches situées en dessous.
- » Pour consulter l'intégralité des bulletins hebdomadaires parus, cliquer sur « voir tous les numéros » dans la partie droite du kiosque.

Pied de page :


- » Retrouvez toutes nos coordonnées pour nous écrire ou nous contacter.
- » Les horaires d'ouverture de la mairie




MA VILLE
MON QUOTIDIEN
MES SERVICES
ASSOCIATIONS
MES DÉMARCHES
📧 🔍




Accès rapide ▾




RDV CNI / Passeports




Démarches en ligne




PV du conseil municipal



État civil




Portail famille



Nous contacter

Actualité


[Voir toutes les actualités](#)



Journées Européennes du Patrimoine du 16 et 17 sept. 2023

Samedi 16 septembre 2023 : Visite guidée du bourg de Montfort-le-Gesnois par une guide-conférencière du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, le samedi à 15h, rendez-vous Espace du Pont Romain, les lots – Renseignements et réservations au Perche Sarthois, 02 43 60 72 77. Parcours signalétique dans le bourg et parcours-découverte disponible.


[Voir l'actualité](#)



Sécheresse

Par arrêté préfectoral du 05 septembre, notre commune est désormais placée alerte renforcée. Nous vous remercions de ...


[Voir l'actualité](#)



Arrêté du maire : comice agricole du 2-3 septembre 2023

Considérant que pour permettre le bon déroulement de cette manifestation, d'en assurer la sécurité et d'éviter les ri...

[Voir l'actualité](#)



Sécheresse

Par arrêté préfectoral du 30 août, notre commune est désormais placée en crise. Nous vous remercions de bien vouloir ...

[Voir l'actualité](#)

Agenda

Bourse aux jouets

Organisateur: Jéssy Jézicou
Salle Paul Richard et Anthony Dehalle

26 / 11

Bal Téléthon

Organisateur: Dérivatives Mouvement de Montfort
Salle Paul Richard


23 / 11

Loto

Organisateur: Stéphane Oubine
Salle Paul Richard et Anthony Dehalle

19 / 11

[Voir tous les événements](#)




VIVRE À MONTFORT-LE-GESNOIS

[Annuaire des associations](#)

[Annuaire des entreprises](#)

Kiosque



Retrouvez ici tous nos bulletins hebdomadaires !

Pour retrouver toute l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à parcourir les différents numéros et cliquez sur le bulletin de votre choix pour le consulter

[Voir tous les numéros](#)


Mairie de Montfort-le-Gesnois

Mairie,
22, rue de La Ferté
72450 Montfort-le-Gesnois

📞 02 43 54 05 06
✉️ mairie@montfortlegesnois.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 09h à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi : 09h à 12h – Ouvert de 14h à 17h uniquement pour la remise des titres
Samedi : 09h à 12h (1 samedi sur 2, planning des samedis ouverts sur notre site internet)



Démarches administratives

Carte Nationale d'Identité - Passeport

La Carte Nationale d'Identité (CNI) permet à son titulaire de certifier de son identité et vaut document de circulation pour se rendre dans les pays de l'Union Européenne. Le passeport est une pièce d'identité et un document de circulation permettant de voyager partout dans le monde.

La mairie de Montfort-le-Gesnois dispose d'un dispositif de recueil permettant de faire votre carte nationale d'identité ou votre passeport.

Un rendez-vous est obligatoire pour procéder à ces démarches

DÉMARCHES A SUIVRE OBLIGATOIREMENT

-  **Faites votre pré-demande en ligne (obligatoire) sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés.**
La demande de titre d'identité est gratuite, seul le timbre fiscal est payant. Vous obtenez un numéro de pré-demande de titre nécessaire à la prise de rendez-vous.
-  **Prenez rendez-vous en ligne (obligatoire) depuis le site internet www.montfortlegesnois.fr muni de votre numéro de pré-demande de titre pour déposer votre dossier à la mairie de votre choix.**
-  **Présentez-vous** avec les documents à fournir à la mairie de Montfort-le-Gesnois
-  **Vous êtes informé par sms** lorsque votre titre d'identité est disponible à la mairie
-  **Récupérez votre titre d'identité** à la mairie, sans rendez-vous, en présentant votre récépissé de dépôt de demande
Attention, le titre sera détruit au bout de 3 mois s'il n'a pas été récupéré.

En 2023, la mairie de Montfort-le-Gesnois aura effectué :

4057 cartes d'identité et passeports

Retrouvez toutes les informations de ce service sur notre site internet :

www.montfortlegesnois.fr

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état civil (acte de naissance, de mariage, de décès). Pour vous procurer un de ces actes vous pouvez vous rendre au bureau de l'état civil de la commune de Montfort-le-Gesnois qui se situe dans l'accueil de la mairie.

Mariage

Le mariage sera célébré dans la commune où au moins l'un des époux ou l'un de leurs parents aura son domicile ou sa résidence à la date de la publication prévue par la loi.

Conditions géographiques :

Article 74 du Code civil : « le mariage sera célébré, au choix des époux, dans la commune où l'un d'eux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de publication des bans prévue par la loi ».

La preuve en est faite par tout moyen, mais l'attestation sur l'honneur ne suffit pas. N'hésitez pas à contacter le service État Civil pour obtenir un complément d'informations.

Les futurs époux doivent se présenter en Mairie, une fois ensemble, à l'occasion d'une audition préalable.

En 2023, nous avons célébré en mairie de Montfort-le-Gesnois 14 mariages.

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Vous êtes célibataires, majeurs, et vous souhaitez conclure un pacte civil

de solidarité (Pacs) pour organiser votre vie commune, dans votre mairie de résidence commune, ou dans votre consulat ou ambassade dans le ressort duquel dépend votre résidence commune. Celui-ci est ouvert aux couples, de même sexe ou de sexe différent.

Aucune condition de nationalité n'est exigée pour conclure un Pacs en France. Pour conclure un Pacs à l'étranger, l'un au moins des partenaires doit être de nationalité française.

En 2023, nous avons célébré en mairie de Montfort-le-Gesnois 15 PACS.

La naissance d'un enfant

Reconnaissance anticipée :

Les parents peuvent reconnaître, ensemble ou séparément, de façon anticipée leur enfant à naître. La démarche peut se faire dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration au service État Civil. L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par l'officier d'état civil et signé par le ou les parents concernés. Une copie intégrale sera nécessaire lors

la déclaration de naissance.

Déclaration de naissance :

En l'absence de reconnaissance anticipée, le père doit reconnaître l'enfant, lors de la déclaration à la mairie du lieu de naissance, dans les 5 jours qui suivent l'accouchement. La filiation maternelle est automatique, la mère n'a pas de démarche particulière à accomplir. Un livret de famille est délivré à la naissance du premier enfant naturel (si les parents ne sont pas mariés).

En 2023, nous avons enregistré en mairie de Montfort-le-Gesnois 27 naissances.

Légalisation de signature

La légalisation de signature permet de faire authentifier votre propre signature sur un acte qui a été rédigé et signé sans la présence d'un notaire. La procédure sert à vérifier que vous êtes bien la personne concernée par le document mais n'a pas pour effet d'authentifier le texte en marge duquel la signature est apposée. Cette démarche est soumise à certaines conditions.

Signalement d'un équipement Orange endommagé sur la voie publique

Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées. Les particuliers peuvent signaler eux-mêmes l'équipement endommagé à Orange et joindre des photos en vous rendant directement sur le site : <https://dommages-reseaux.orange.fr>

Certains équipements Orange sont encore marqués France Télécom.

Coupure d'eau

En cas de coupure d'eau, de problèmes liés à la pression ou l'eau trouble au robinet ; il faut contacter directement le service de Véolia Eau au **0 969 323 529** ; un agent se déplacera pour remédier au problème.

Coupure d'électricité

En cas de coupure d'électricité, il faut contacter directement votre prestataire d'énergie auprès duquel vous payez votre facture ; la mairie n'est pas habilitée à intervenir sur le réseau électrique.

Syvalorm

En cas de non-collecte des ordures ménagères ou un problème lié aux conteneurs de tri sélectif ; contactez directement le Syvalorm dont le siège est situé à Saint-Calais au **02 43 35 86 05**.

En cas de problème sur la facturation liée à la redevance incitative, contactez la communauté de communes du Gesnois Bilurien au **02 43 54 80 40**.

La collecte des ordures ménagères est une compétence intercommunale.

Urbanisme

SERVICE URBANISME de la mairie de Montfort-le-Gesnois

Joindre le service par téléphone au **02 43 54 06 08** ou par mail : ldelouche@montfortlegesnois.fr

Vous envisagez des travaux et ces derniers nécessitent une autorisation. Après consultation du croquis ci-dessous, vous souhaitez déposer une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PC) pour instruction auprès du service urbanisme de la mairie. Deux solutions :

- en dématérialisé via le lien ci-dessous : <https://sve-paysdumans.sirap.fr>
- dépôt papier, sur rendez-vous, en mairie, du dossier en 2 exemplaires (+ 1 exemplaire si vous êtes en zone Bâtiments de France).

Un dossier de demande de travaux sera composé de :

- 1 formulaire cerfa rempli, daté et signé
- Des plans de situation, masse, coupe etc.

Le délai d'instruction est d'un mois pour une DP et de deux mois pour un PC, sauf cas spécifique.

Un portail nommé AD'AU est accessible sur www.service-public.fr, afin de vous aider dans vos démarches « urbanisme », à calculer vos surfaces de plancher, taxables, emprise au sol, à récupérer les imprimés cerfa.

De 2020 à 2023, le service urbanisme de la commune de Montfort-le-Gesnois a instruit 104 Permis de construire (PC) et 280 Déclarations préalables (DP)

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : **DP**
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : **DP**
• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

La population montgesnoise augmente en 2023

La campagne de recensement de la commune de Montfort-le-Gesnois s'est déroulée en début d'année 2023. Le maire et l'équipe municipale tiennent à remercier les 5 agents recenseurs (**Laurence Mohamed, Patricia Clinchamp, Chantal Forêt, Amélie Rivero et Philippe Droit**) pour leur très bon travail, ainsi que l'ensemble des habitants pour leur implication lors du recensement sur la commune.



Nous sommes désormais 2939 habitants (auxquels il faut ajouter 48 personnes comptées à part) soit une population totale de 2987 habitants soit 33 habitants de plus qu'en 2020. Le nombre de logements est de 1489 en 2023. Malheureusement, nous constatons que certaines personnes n'ont pas répondu à l'enquête de terrain ou la déclaration en ligne.

L'INSEE a transmis l'état provisoire de ce recensement en décembre 2023 et un arrêté sera pris début d'année 2024.

Année	2009	2014	2020	2021	2023
Population	3103	3019	2954	2955	2987

Chiffres avec population comptée à part

SAPEURS-pompiers

Le centre de secours de Montfort-le-Gesnois se compose de 41 sapeurs-pompiers volontaires dont huit personnels féminins (deux officiers, un infirmier, 19 sous-officiers et 19 caporaux et sapeurs) répartis en cinq équipes de six à huit sapeurs-pompiers, réalisant au 1^{er} novembre 2023, 700 interventions, soit environ deux interventions par jour.

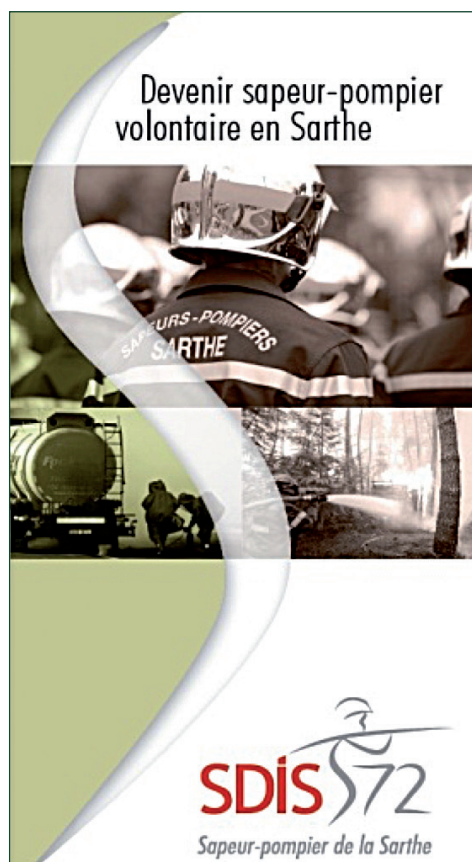
Pour l'année 2023, nous avons deux nouveaux arrivants au sein du centre de secours de Montfort-le-Gesnois : M^{me} Beunaiche Ninon, ainsi qu'une mutation du Centre de secours de Bouloire et M. Courtois Aymeric, nous leur souhaitons la bienvenue.

Si vous aussi vous souhaitez partager des valeurs de solidarité et de civisme, alors, devenez acteur de la sécurité civile en rejoignant les sapeurs-pompiers de Montfort-le-Gesnois, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues, pour cela il suffit :

- d'être âgé de 18 à 50 ans ;
- de résider à moins de 8 minutes du centre de secours.

Pas besoin d'être un grand sportif ou un adepte de la fermeté militaire pour devenir sapeur-pompier volontaire. Bien que l'activité de sapeurs-pompiers nécessite un minimum de condition physique et de rigueur, elle est à la portée d'un grand nombre de personnes.

Le recrutement se base sur des tests physiques et écrits, vous suivrez ensuite les formations nécessaires à chaque mission sur une durée de trois ans maximum.



Capitaine Anthony ROUX

**Chef de centre du CIS
Montfort-le-Gesnois**

Tél. : 06 80 34 86 47



Carrelages – Chape liquide
Isolation Polyuréthane Projetée

SALLE D'EXPOSITION
MONTFORT LE GESNOIS

BLONDEAU
carrelages

www.blondeaucarrelages.com
✉ blondeau.carrelages@wanadoo.fr
☎ 02.43.89.51.34



BOULANGERIE - PÂTISSERIE

SARL LECOMTE
BOULANGERIE

32, rue Honoré Broutelle
72450 MONTFORT LE GESNOIS

02 43 76 70 35

 @LECOMTEBOULANGERIE

Pétrie Pétrie Pétrie Pétrie Pétrie Pétrie Pétrie

AMBROISE Thierry 

ARTISAN PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

- ♦ **INSTALLATION CHAUFFAGE** (Toutes énergies)
- ♦ **PLOMBERIE**
- ♦ **DEPANNAGES**

02 43 76 12 04
06 03 75 24 90
72450 Montfort le Gesnois




12 bis Grande rue
72450 Montfort le Gesnois
06.59.54.72.34

Mim Sue
tattoo

Facebook
Instagram



Montfort
Auto-Ecole

7 rue des Violettes Montfort le Gesnois
02 43 76 11 62




Atmospher' Jardin Services

Entretien de parcs et jardins
Technicien diplômé de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers
SAP752387324

Mathieu PETIT | 4 allée des Acacias
72450 Montfort le Gesnois
e-mail : atmospher.jardin@yahoo.fr
site : www.atmospher-jardin.fr
Tél. : 06.62.88.19.13 | 02.43.76.77.79



LG
INFORMATIQUE

Vente et Dépannage Informatique à Domicile
Particuliers et Professionnels

Laurent GÉLINEAU
lg.informatique@free.fr

06 04 03 66 59 - 02 43 76 20 46

LG Informatique - Résidence le Chêne Rouge 72450 MONTFORT LE GESNOIS



DRIVE
coursesu.com

U location

SUPER U
MONTFORT-LE-GESNOIS

Les renseignements utiles

Mairie 02 43 54 06 06

22 rue de la Ferté
E-mail : mairie@montfortlegesnois.fr
site : www.montfort-le-gesnois.fr

Horaires de la mairie

Lundi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Mardi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Mercredi	9 h - 12 h
Jeudi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Vendredi	9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30
Samedi	9 h - 12 h (1 fois sur 2)

Bibliothèque 02 43 76 92 98

Place de l'Eglise Notre-Dame
bds@montfortlegesnois.fr

Lundi	15 h - 18 h
Mercredi	10 h - 12 h / 14 h - 17 h
samedi	10 h - 12 h

Restaurant scolaire 02 43 74 99 82

62, Grande Rue

Multi-accueil 02 43 89 87 96

Responsable : M^{me} LEFEBVRE
53, rue Honoré Broutelle
lemillepattes@cslares.fr
Régulier : 7 h 30 - 18 h 30 / Occasionnel : 9 h - 17 h

Relais des assistantes maternelles

intercommunal 06 15 39 45 61

48 rue de Paris - 72160 Connerré ou **07 76 38 60 86**
rami@cc-gesnoisbilurien.fr
<https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/famille/ram/>

Enseignement primaire et secondaire

École maternelle publique 02 43 76 71 59

Directrice : M^{me} DENECHÈRE
68, Grande Rue

École élémentaire publique 02 43 76 70 85

Directrice : M^{me} LECOURT
70, Grande Rue

École Privée Sainte-Adélaïde 02 43 76 70 06

Directrice : M^{me} AUBRY
72, Grande Rue

Collège François Grudé 02 43 89 00 95

10 avenue Pasteur - 72160 Connerré
ce.0720015A@ac-nantes.fr

Maison de retraite 02 43 54 12 00

Résidence Amicie
Directrice : M^{me} LE ROUX
53, rue Honoré-Broutelle
Residence.amicie@orange.fr

Gendarmeries 17

Numéro d'urgence (fixe)

Saint-Mars-la-Brière 02 43 89 70 04

2, allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière

Connerré 02 43 89 00 01

30, avenue Carnot - 72160 Connerré

Santé

Cabinet Médical 02 43 76 70 30

Dr WULLENS - Dr CHAUMONT-MENARD - Dr CLOAREC
13, rue du Haras

Cabinet paramédical - Rue du Haras

Infirmiers

M^{me} Nadine MERCENT 06 11 82 20 07

M^{me} Margot MONTAROU 06 72 28 23 84

M. Joao FERREIRA 06 59 49 28 41

Ostéopathe 07 83 63 75 48

M^{me} Astrid PRADEL

Kinésithérapeute 07 78 54 64 12

M. Marcin SADOWSKI

Podologue 06 71 57 97 63

M^{me} VERBRUGGE

Psychologue 06 61 12 27 51

M^{me} Ophélie HARDOUIN

Sophrologue 06 51 90 24 14

M^{me} Isabelle FLECHARD

Aprium Pharmacie 02 43 76 70 17

17, rue du Haras

Urgences - secours

Centre de secours 02 43 89 42 92

Rue des Roses

Numéro d'urgence (fixe) 18

SAMU 15

N° d'urgence européen

Depuis un téléphone portable 112

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes 114

Centre hospitalier du Mans 02 43 43 43 43

194, Avenue Rubillard - 72037 Le Mans

Urgences adultes 02 43 43 29 19

Urgences pédiatriques 02 43 43 43 20

Centre social LARES 02 43 76 70 25

1, place Jacques Moreau

<http://cslares.fr/>

Épicerie solidaire 02 43 89 36 18

Responsable : M^{me} GUILLAUT

23, Grande Rue

epicerielepanier@cslares.fr

Conciliateur de justice 02 43 76 70 25

Conciliateur : M. TREHOUX

Permanences au centre social LARES

Uniquement sur rendez-vous, 3^e lundi de chaque mois de 9 h à 12 h.

1, place Jacques Moreau

Assistante sociale

M^{me} MARQUENTIN

Permanences au centre social LARES..... **02 43 76 70 25**

1, place Jacques Moreau

Antenne de la solidarité..... **02 43 89 50 29**

20 pl. Albert L'Huissier - 72160 Connerré

Emploi - retraite

Mission locale..... **02 43 76 70 25** ou **02 43 71 70 33**

Uniquement sur rendez-vous (centre social LARES)

1, place Jacques Moreau

Cyber base emploi..... **02 43 76 70 25**

1, place Jacques Moreau

RSA..... **02 43 76 70 25** ou **02 43 89 50 29**

Uniquement sur rendez-vous

1, place Jacques Moreau

Carsat..... **3960**

Uniquement sur rendez-vous, les 3 premiers mardis de chaque mois

1, place Jacques Moreau

Familles de la Sarthe..... **02 43 76 70 25**

Référente : M^{me} FOUCAULT

1 place Jacques Moreau

Permanence le mardi de 14 h-16 h

Le Mans : 02 43 39 75 01

Communauté de communes

du Gesnois Bilurien..... **02 43 54 80 40**

Président : M. André PIGNÉ

Parc des Sittelles

Syvalorm..... **02 43 35 86 05**

11 rue Henri Maubert - 72120 S-Calais

<http://www.syvalorm.fr>

Déchèterie de St-Mars-la-Brière..... **02 43 82 96 41**

CAF de la Sarthe..... **0 810 25 72 10**

178 Av. Bollée 72034 - Le Mans cedex 9

<https://www.caf.fr>

CPAM de la Sarthe..... **3646**

178 Av. Bollée 72034 - Le Mans cedex 9

www.ameli.fr

Sarthe Habitat..... **02 43 43 72 72**

158, avenue Bollée - CS 81933 - 72019 Le Mans Cedex 2

webmaster@sarthe-habitat.fr

www.sarthe-habitat.fr

Centre Aqualudique

Sittellia..... **02 43 54 01 70**

Parc des Sittelles

Tous les horaires sur : <http://sittellia.fr>

Préfecture de la Sarthe..... **02 43 39 72 72**

Pl. Aristide Briand - 72041 Le Mans Cedex 9

pref-mail@sarthe.gouv.fr

<http://www.sarthe.gouv.fr>

Député(e) de la Sarthe de la 2^e circonscription..... **02 43 86 91 91**

Députée de la Sarthe

M^{me} KARAMANLI

39, rue Evrard - 72100 Le Mans

contact@mariettakaramanli.fr

Sénateurs de la Sarthe

Palais du Luxembourg

15, rue de Vaugirard - 75006 Paris cedex 06

Monsieur Thierry COZIC : t.cozic@senat.fr

Monsieur Louis-Jean DE NICOLAY : lj.de-nicolay@senat.fr

Monsieur Jean-Pierre VOGEL : jp.vogel@senat.fr

Conseil départemental de la Sarthe

Hôtel du Département..... **02 43 54 74 79**

Pl. A. Briand - 72072 Le Mans Cedex 9

<http://www.sarthe.fr>

M^{me} Hélène LE CONTE

Permanence uniquement sur rdv.

helene.leconte@sarthe.fr

M. Anthony TRIFAUT

Permanence uniquement sur rdv.

anthony.trifaut@sarthe.fr

Perche Sarthois..... **02 43 60 72 77**

24, av. de Verdun - BP 90100

Fax. 02 43 71 42 38

72404 La Ferté-Bernard cedex

<http://www.perche-sarthois.fr>



Ma Création Paysagère

Allée ~ cour ~ Terrasse ...
Massif paysager ~ Clôture ...
Portails ~ Espace aquatique ...

06 13 54 23 57
macreationpaysagere@gmail.com



Expert en Gestion & Développement de Patrimoine

Conseil Financier
Épargne Retraite
Santé Prévoyance
Immobilier & Gestion Locative
Conseil Juridique
Crédit

Rolab. EXPERTISE

Nos conseils et solutions sont à votre service !
www.rolab.team

02 43 17 09 58 contact@kolabgroupe.team

Les acteurs économiques

Nom de la société	type d'activité	Gérant	Adresse	Téléphone	Mail
ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES					
CRÉDIT AGRICOLE	Banque		62 Grande Rue	02 43 54 80 80	montfort.le.gesnois@ca-anjou-maine.fr
CAISSE D'ÉPARGNE	Banque		84 Rue Honoré-Broutelle	02 52 92 04 18	
CRÉDIT MUTUEL	Banque		31 Rue Honoré-Broutelle	02 43 19 28 12	
HÉBERGEMENT - RESTAURATION - RÉCEPTION					
HÉBERGEMENT					
CHAMBRES D'HÔTES	Hôtel - Restauration	M ^{me} Chantal PARIS	26 Rue de l'Église	02 43 76 13 46	
GÎTE DE LA TANNERIE	Hébergement	M. et M ^{me} DELANGLE	Le Porc Salut	02 43 76 61 18	gitetannerie@wanadoo.fr
HÔTEL RESTAURANT LES SITTELLES	Hôtel - Restauration	M. Laurent AFCHAIN	Parc des Sittelles	02 43 54 04 54	manager@hotel-sittelles.com
SÉJOUR MONFORTAIS	Réceptions et repas événementiels	M. Michel GASNIER	Le Cormier	02 43 81 43 02	michel.gasnier72@orange.fr
RESTAURATION					
AU PÉCHÉ GOURMAND	Boulangerie - Pâtisserie	M. TERESE et M ^{me} BOURSSAUD	10 Grande Rue	02 43 76 71 56	sarl-terese@orange.fr
LE BON TRAITEUR	Charcuterie - Traiteur	M. Thierry GRIVEAU	6 Rue de l'Église	06 63 25 61 95	thierry.griveau@bbox.fr
LECOMTE Stéphane	Boulangerie - Pâtisserie	M. Stéphane LECOMTE	32 Rue Honoré-Broutelle	02 43 76 70 35	stephane.lecomte85@sfr.fr
PIZZA PRESTIGE	Pizzeria	M. Hocine ZIRI	7 Rue des Violettes	02 43 74 00 51	
PIZZAS LEONE	Fabrication de pizzas	M. Pascal HULOT	14 Rue de l'Église		
RESTAURANT DE LA GARE	Restauration	M. et M ^{me} GUY	11 Avenue de la Gare	02 43 76 97 78	restaurantdelagare72@gmail.com
SUPER U	Surface alimentaire	M. Thomas BOURDAIS	7 Rue des Violettes	02 43 54 02 00	thomas.bourdais@systeme-u.fr
BTP - INDUSTRIE - MÉTALLURGIE					
BTP					
AMBROISE Thierry	Plomberie - Chauffage	M. Thierry AMBROISE	R ^e de Lombron "Les Conchais"	02 43 76 12 04	ambroise.th@orange.fr
BÂTIMENT S	Maçonnerie - Gros œuvre	M. Ludovic SZCZEPANIAK	27 bis Avenue de la Pécardière	07 68 03 07 36	batiment.sep@gmail.com
BLONDEAU CARRELAGES	Carrelage	M. Christophe BLONDEAU	Z.A. de la Pécardière	02 43 89 51 34	blondeau.carrelages@wanadoo.fr
COULON David	Peinture - Décoration	M. David COULON	1 chemin du pavillon	02 43 81 09 37	
EURL DFI	Construction - Gros œuvre	M. Frédéric DURAND	Les Bougrières	02 43 89 80 90	
FOUQUERAY CARRELAGES	Carrelages	M. Arnaud FOUQUERAY	3 rue des Violettes	06 75 07 76 34	fouqueray.carrelages@gmail.com
GLOT FILS SARL	Couverture	M. Franck GLOT	Z.A. de la Pécardière	02 43 89 81 54	
L M B.T.P.	Construction - Gros œuvre	M. Emmanuel LAIR	Z.A. de la Pécardière	02 43 89 10 00	lmbtp@wanadoo.fr
MCM	Désamiantage - Enlèvement de plomb	M. Claude BARBIER	Z.A. de la Pécardière	02 43 88 70 80	mcm.desamiantage@wanadoo.fr
M.D.P. GOMBOURG	Peinture	M. Jean-Luc GOMBOURG	La Pécardière	02 43 54 00 68	contact@mdpombourg.fr
MONCELET Bruno	Menuiserie - Aménagement intérieur	M. Bruno MONCELET	Z.A. de la Pécardière	02 43 82 51 59	
MULTI SERVICES BÂTIMENT		M. Thierry RIVIÈRE	14 Allée des Marronniers	06 88 63 65 58	
OUEST SERVICES	Maçonnerie	M. Sébastien POUILLOT	La Voutrie	02 43 54 01 69	
SARL CHRÉTIEN	Charpente - Couverture	M. Bruno CHRÉTIEN	72 ter rue Honoré Broutelle	06 08 64 73 99	sarl.chretien@orange.fr
SARL GLOT CHARPENTE	Construction - Extension	M. Denis GLOT	Z.A. de la Pécardière	02 43 76 73 45	glot.charpente@wanadoo.fr
S.C.I. API 2007	Rénovation de bâtiments	M. Aurélien PICARD	19 Résidence du Bois Vermeil	06 70 47 92 96	
TERRE AS MANS	Terrassement - Assainissement aut.	M. Rémi LAMBERT	62 bis Route de Connerré	06 71 63 67 62	Terre.as.mans@gmail.com
INDUSTRIE					
A.D.3M	Métallerie - Mécanique - Maintenance	M. Alain DELAHAIE	Z.A. de La Pécardière	02 43 86 23 83	ad3m72@gmail.com
MAINE BROSSERIE FRANCE	Fabrication d'articles de broserie	M. Philippe THIELIN	Le Champ de Devant	02 43 76 71 58	maine.brosserie@wanadoo.fr
MÉTALLURGIE					
FONDERIE MACHERET	Métallurgie	M. Paul MACHERET	Z.A. de la Pécardière	02 43 54 84 84	contact@fonderie-macheret.fr
BRICOLAGE - OUTILLAGE - JARDINAGE / PAYSAGERIE					
PAYSAGERIE					
ARBORISTE AU SOIN	Élagage - Abattage	M. Yaouen LE GALL	51 rue Honoré-Broutelle	02 85 73 52 57	arboristeausoin@gmail.com
ATMOSPHER JARDIN	Paysagerie	M. Mathieu PETIT	6 chemin du Pavillon	02 43 76 77 79	atmosphere.jardin@yahoo.fr
ATMOSPHER JARDIN SERVICES	Entretien parcs et jardins	M. Mathieu PETIT	6 chemin du Pavillon	02 43 76 77 79	atmosphere.jardin@yahoo.fr
JALIER Nicolas	Paysagerie	M. Nicolas JALIER	87 route de Connerré	02 43 76 09 53	
MA CRÉATION PAYSAGÈRE	Paysagerie	M. Maël BRUSEAU		06 13 54 23 57	macreationpaysagere@gmail.com
BRICOLAGE - OUTILLAGE - JARDINAGE					
RURAL MASTER	Motoculture, jardinage & bricolage	M. Eric BOURIGAULT	7 rue des Violettes	02 43 89 45 45	eric.bourigault@caminel.fr
FLEURISTERIE					
COMPTOIR DE SENTEURS	Fleuristerie	M ^{me} Léa GUYON	1 avenue de la Libération	02 43 76 43 07	comptoirdesenteurs@orange.fr

BEAUTÉ - BIEN-ÊTRE / REMISE EN FORME - LOISIRS
BEAUTÉ - BIEN-ÊTRE

APPARENCE COIFFURE	Coiffure	M. Steve EMMONET	7 rue des Violettes	02 43 82 67 86	es2chj@akeonet.com
JENNIS'MODE	Habillage - Onglerie	M ^{me} Jennifer DUBRAY	27bis avenue de la Pécardière	06 48 65 57 01	jennismode@gmail.com
L'ESQUISSE	Beauté et Bien-être	M ^{me} Kelly DUPUY	1 rue Thoury	06 42 12 91 61	lesquisse.institut72@gmail.com
MIMSUE TATOO	Salon de tatouage	M ^{me} Myriam VOGT	12 bis Grande Rue	02 43 82 67 85	mimsue.tattoo@yahoo.com
MON AUTHENTIQUE	Esthétique	M ^{me} Mylène POSTE	39 Bis rue Honoré Broutelle	02 43 76 15 68	mylene.poste@gmail.com
RELAX, ET VOUS ?	Bien-être	M ^{me} Christiane JEAN-LOUIS	Se déplace à domicile	06 58 75 04 63	retvous@gmail.com
SO. NEURO	Salon de bien-être	M ^{me} Sophie LECORNU	25 avenue de la Pécardière	07 67 41 16 97	sophie.nfb72@hotmail.com

REMISE EN FORME - LOISIRS

SITTELLIA	Centre aqualudique	M ^{me} Christelle LURON	Parc des Sittelles	02 43 54 01 70	contact@sittellia.fr
-----------	--------------------	----------------------------------	--------------------	----------------	----------------------

ENTRETIEN ET VENTE D'AUTOS - MATÉRIEL AGRICOLE ET ESPACES VERTS
GARAGES AUTOMOBILES

GARAGE DES ÉCOLES	Garage automobile	M. Hervé DUVAUCHELLE	92 rue Honoré-Broutelle	02 43 76 70 23	garages-des-ecoles@orange.fr
MONTFORT AUTOMOBILE ET CARROSSERIE	Garage automobile	M. Jean-Emmanuel MAZUEL	19 route de Fâtines	02 43 76 73 13	montfort-automobile@wanadoo.fr

MACHINES ET MATÉRIELS AGRICOLES

LETESSIER - AGRIMOT 72	Matériel agricole et espaces verts	M. François-Xavier GUILLERME	63 rue Honoré-Broutelle	02 43 76 77 97	Letessier.sarl@wanadoo.fr
------------------------	------------------------------------	------------------------------	-------------------------	----------------	---------------------------

PRESSE - COMMUNICATION - INFORMATIQUE
PRESSE

LE 7	Bar - Tabac - Presse	M. et M ^{me} DEGOUT et LEPLANT	7 Rue Honoré-Broutelle	02 43 76 70 12	david.degout@wanadoo.fr
MAISON DE LA PRESSE	Tabac - Presse	M ^{me} Catherine CAMUS	6 Grande Rue	02 43 76 96 30	teloche78@gmail.com

COMMUNICATION

LES TONTONS FLOCKERS	Vente de produits manufacturés - Marquage de produits	M ^{me} GRASTEAU-MARIONNEAU	ZAC de la Pécardière	02 43 74 01 47	contact@lestontonsflockers.fr
PRINT SUCCESS	Publicité - signalétique - décoration	M. Franck HÉBERT	ZAC de la Pécardière	02 43 89 24 24	franck@printsuccess.fr
VAC ÉDITIONS SARL	Agence de publicité	M. Thierry VAILLANT	68 rue Honoré-Broutelle	09 65 30 47 11	

INFORMATIQUE

LG INFORMATIQUE	Informatique	M. Laurent GELINEAU	10 Résidence du Chêne Rouge	06 04 03 66 59	lg.informatique@free.fr
PLF DAVID	Vente de matériel informatique	M. François-Xavier DAVID	45 Grande Rue	02 43 76 78 20	

CONDUITE - TRANSPORTS
CONDUITE

MONTFORT AUTO-ÉCOLE	Auto-école	M. Thierry CASSONNET	7 rue des Violettes	02 43 76 11 62	montfort.autoecole@sfr.fr
ROUTE 266	Auto-école	M. et M ^{me} HARMAND & MARTEAU	17 rue Honoré-Broutelle	02 43 89 02 96	

TRANSPORTS

AZUR AMBULANCES	Taxi - Transport	M. Thomas GROUAS	Av. 10 Août 1944 / Bonnétable	02 43 29 62 80	azur-ambulance@orange.fr
-----------------	------------------	------------------	-------------------------------	----------------	--------------------------

SERVICES - CONSEIL

4 PATTES & COMPAGNIE	Garde, services pour animaux	M ^{me} Audrey LAIGNEL	13bis Rue Basse	06 14 29 19 19	
AREALIZ	Maîtrise d'œuvre	M. Jonathan REYT	10 Résidence Le Castel	06 77 82 10 17	arealiz@orange.fr
CG MOBILITÉ	Conseil et gestion de flotte automobile	M. Denis GUILLARDEAU	07 Impasse des Hirondelles		
DOMICIL'DOG	Toiletage, services pour animaux	M ^{me} Catherine POIRIER	33 Rue de la Ferté	06 78 83 68 10	
IAD FRANCE	Conseiller immobilier	M. Yvon BLIN		07 88 62 35 71	yvon.blin@iadfrance.fr
KOLAB EXPERTISE	Expert en gestion & développement de patrimoine	M. Frédéric DELANGLE	01 Grande Rue	02 43 17 09 58	contact@kolabgroupe.team
LES MAISONS D'ICI	Maitrise d'œuvre immobilière	M. Paul FARINHA	11 Rue Basse	06 85 72 66 20	farinha.paul@lesmaisonsdici.fr
MONTFORT OPTIQUE	Optique	M. Yohann BOULAY	Rue des Violettes	02 43 76 29 80	boulay.yohann@9business.fr
MONTFORT PATRIMOINE	Conseil patrimoine & investissement	M. Cyril THIBOUVILLE		06 62 67 55 17	Cyril.thibouville@montfortpatrimoine.fr
NOOVIMO	Immobilier	M ^{me} Babette MERCENT	02 ter allée des pins	07 81 60 29 00	bmercent@noovimo.fr
SARTHUIS	Huissier de justice	Maître Julie TASSIN	Place Notre Dame	02 43 73 70 47	tassin@sarthuis.fr / montfort@sarthuis.fr
SOCOGERCO	Expertise comptable	M. Laurent LEVALLOIS	02 Rue Thoury		

ENTREPRISES DIVERSES

AFP 72 TRYBA	Fenêtres - Portes - Volets		7 rue des Violettes	02 43 82 30 00	
BODY NATURE	Vente à domicile	M. Jean-Jacques LECHAT	La Petite Branle	06 42 06 16 36	lechat.bodynature@laposte.net
LM RACING PARTS 72	Équipement auto de sport et compétition	M. Sullivan REDON	15 Chemin du Gué d'Arancé	02 43 21 55 55	contact@lemansracingparts.fr
LOC'ACTION	Autres activités liées au sport	M. Eric LEANDRO	Lieudit « Les Vinettes »	02 43 54 03 03	contact@racingkartdumans.com

Animation autour du centenaire des 24 heures du Mans

Exposition Pont Romain

24 clichés d'époque en grand format étaient répartis à l'espace du Pont Romain, et remontaient le fil des décennies vers un moment historique des sports mécaniques !

But de l'exposition : découvrir ou redécouvrir les lieux et instants mythiques du Grand Prix de l'Automobile Club de France 1906, le tout premier Grand Prix automobile

organisé par l'Automobile Club de France, qui s'est tenu les 26 et 27 juin 1906. L'exposition était visible jusqu'au 24 juillet 2023.

La Chenard et Walcker, modèle identique à la voiture victorieuse des premières 24 Heures du Mans était présente à Montfort-le-Gesnois le samedi 27 mai. Un arrêt de voitures anciennes était également prévu entre 11 h 30 et 12 h 30 ce même jour.

Anthony Trifaut, Maire de Montfort-le-Gesnois a pu remercier le département pour sa proximité avec les collectivités, mais aussi le travail des agents municipaux pour la mise en place de cette exposition et les agents du Pays du Perche Sarthois pour le travail effectué toute l'année sur notre territoire dans le cadre du développement touristique et patrimonial.



La Communauté de communes du Gesnois Bilurien



Chères habitantes, Chers habitants,

Depuis quatre ans nous traversons de nombreuses crises, sanitaires, climatiques, économiques et sociales et la guerre frappe à nos portes de plus en plus menaçante.

Et pourtant, vous faites preuve d'une résilience qui force l'admiration. C'est certainement dû à cet esprit français qui a toujours su faire face mais c'est aussi la prise de conscience que dans notre territoire nous y sommes bien.

Je voudrais souligner l'engagement de vos élus municipaux qui ne faiblissent pas dans leurs tâches de plus en plus complexes et nombreuses et qui méritent votre gratitude.

Soyez certains également que les élus communautaires œuvrent quotidiennement à l'amélioration de votre quotidien en maintenant la qualité des services relevant des compétences exercées par notre collectivité et en agissant en responsabilité pour répondre aux défis de demain, par exemple en matière de transition énergétique.

Dans le nouveau numéro d'hiver du journal communautaire (diffusé dans vos boîtes aux lettres la dernière semaine du mois de décembre), vous retrouverez un condensé de l'actualité territoriale du semestre écoulé avec comme point remarquable entre autres, la signature d'une convention de partenariat entre

le Gesnois Bilurien et l'Association Le Flore Habitat Jeunes pour la mise en œuvre du dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) sur notre territoire.

Vous y retrouverez également l'actualité économique, culturelle et touristique mais aussi un focus sur la Loi APER, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, le Gesnois Bilurien souhaitant ainsi participer activement à l'effort collectif nécessaire pour tendre vers une réduction drastique de l'utilisation des énergies fossiles à l'horizon 2030 puis 2050. Les communes choisiront le mode de concertation et vous serez amenés à donner votre avis.

Pour conclure, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis et j'espère avoir la joie de vous retrouver sur le territoire pour de nouveaux échanges lors des différentes rencontres qui ne manqueront pas de se dérouler en Gesnois Bilurien en 2024.

André Pigné,

Président de la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien



**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
RAVALEMENT
ISOLATION EXTÉRIEURE ET BARDAGE**



**LA PÉCARDIÈRE • 72450 MONTFORT-LE-GESNOIS
Tél. 02 43 54 00 68 • mdp.gombourg@orange.fr**

Crédit Mutuel
— Maine-Anjou, Basse-Normandie —

AJ
Atmospher' Jardin Services



Entretien de parcs et jardins

Technicien diplômé de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers
SAP752387324

e-mail : atmospher.jardin@yahoo.fr
site : www.atmospher-jardin.fr

Mathieu PETIT | 4 allée des Acacias
72450 Montfort le Gesnois
Tél. : 06.62.88.19.13 | 02.43.76.77.79

11 Avenue de la Gare
72450 Montfort Le Gesnois
02.43.76.97.78
restaurantdelagare72@gmail.com

Nelly et Stéphane GUY
Restauration / Traiteur

Bar Restaurant de la Gare

Informations ordures ménagères



Une évolution tarifaire significative en 2024

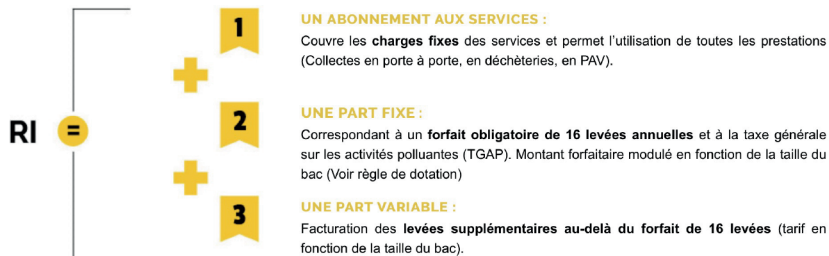
Lors de la séance du conseil communautaire en date du 14 décembre 2023, une proposition de revalorisation de la redevance incitative des ordures ménagères a été mise à l'ordre du jour. Après un échange avec les représentants de la communauté de communes siégeant au SYVALORM, il a été proposé d'appliquer une augmentation de 30% sur l'abonnement et 36% sur le forfait nombre de levées et sur le prix de la levée supplémentaire

Les élus de la commune de Montfort-le-Gesnois ont voté CONTRE cette proposition d'augmentation. Le rapport étant passé majoritairement, la hausse de la tarification sera bien appliquée sur le territoire.

TYPE	bac 60 L	bac 80 L	bac 140 L	bac 240 L	bac 340 L	bac 660 L	bac 770 L
NBRE DE BACS	748	8558	4124	622	182	119	11
ABONNEMENT	116.81 €	116.81 €	116.81 €	116.81 €	116.81 €	116.81 €	116.81 €
PART FIXE							
TGAP	12.57 €	12.57 €	21.99 €	37.70 €	53.41 €	103.67 €	120.95 €
Forfait 16 levées	42.36 €	42.36 €	68.50 €	110.36 €	150.32 €	279.73 €	323.50 €
PART VARIABLE							
/levée suppléme	5.00 €	5.00 €	6.00 €	8.00 €	10.00 €	17.00 €	20.00 €
Ri minimum (16 le	171.74 €	171.74 €	207.30 €	264.87 €	320.54 €	500.21 €	561.26 €
Ri pour 17 levées	176.74 €	176.74 €	213.30 €	272.87 €	330.54 €	517.21 €	581.26 €
Ri pour 18 levées	181.74 €	181.74 €	219.30 €	280.87 €	340.54 €	534.21 €	601.26 €
Ri pour 19 levées	186.74 €	186.74 €	225.30 €	288.87 €	350.54 €	551.21 €	621.26 €
Ri pour 20 levées	191.74 €	191.74 €	231.30 €	296.87 €	360.54 €	568.21 €	641.26 €
Ri pour 21 levées	196.74 €	196.74 €	237.30 €	304.87 €	370.54 €	585.21 €	661.26 €
Ri pour 22 levées	201.74 €	201.74 €	243.30 €	312.87 €	380.54 €	602.21 €	681.26 €
Ri pour 23 levées	206.74 €	206.74 €	249.30 €	320.87 €	390.54 €	619.21 €	701.26 €
Ri pour 24 levées	211.74 €	211.74 €	255.30 €	328.87 €	400.54 €	636.21 €	721.26 €
Ri pour 25 levées	216.74 €	216.74 €	261.30 €	336.87 €	410.54 €	653.21 €	741.26 €
Ri pour 26 levées	221.74 €	221.74 €	267.30 €	344.87 €	420.54 €	670.21 €	761.26 €

TYPE	bac 60 L	bac 80 L	bac 140 L	bac 240 L	bac 340 L	bac 660 L	bac 770 L
NBRE DE BACS	677	8594	3891	575	180	117	11
ABONNEMENT	151.85 €	151.85 €	151.85 €	151.85 €	151.85 €	151.85 €	151.85 €
PART FIXE							
TGAP	14.29 €	14.29 €	25.01 €	42.87 €	60.74 €	117.90 €	137.55 €
Forfait 16 levées	57.61 €	57.61 €	93.16 €	150.09 €	204.44 €	380.43 €	439.96 €
PART VARIABLE							
/levée suppléme	6.80 €	6.80 €	8.16 €	10.88 €	13.60 €	23.12 €	27.20 €
Ri minimum (16 le	223.75 €	223.75 €	270.02 €	344.81 €	417.03 €	650.19 €	729.36 €
Ri pour 17 levées	230.55 €	230.55 €	278.18 €	355.69 €	430.63 €	673.31 €	756.56 €
Ri pour 18 levées	237.35 €	237.35 €	286.34 €	366.57 €	444.23 €	696.43 €	783.76 €
Ri pour 19 levées	244.15 €	244.15 €	294.50 €	377.45 €	457.83 €	719.55 €	810.96 €
Ri pour 20 levées	250.95 €	250.95 €	302.66 €	388.33 €	471.43 €	742.67 €	838.16 €
Ri pour 21 levées	257.75 €	257.75 €	310.82 €	399.21 €	485.03 €	765.79 €	865.36 €
Ri pour 22 levées	264.55 €	264.55 €	318.98 €	410.09 €	498.63 €	788.91 €	892.56 €
Ri pour 23 levées	271.35 €	271.35 €	327.14 €	420.97 €	512.23 €	812.03 €	919.76 €
Ri pour 24 levées	278.15 €	278.15 €	335.30 €	431.85 €	525.83 €	835.15 €	946.96 €
Ri pour 25 levées	284.95 €	284.95 €	343.46 €	442.73 €	539.43 €	858.27 €	974.16 €
Ri pour 26 levées	291.75 €	291.75 €	351.62 €	453.61 €	553.03 €	881.39 €	1001.36 €

Un bac ordures ménagères pucé est attribué à chaque foyer. La puce permet l'enregistrement des levées.



La redevance incitative est mise en place sur notre communauté de communes depuis plusieurs années et a pour objet d'inciter tous les habitants à trier leurs déchets, afin d'éviter une hausse très importante de la TGAP.

La TGAP passera en 2025 à 65€ la tonne alors que cette taxe était à 18€ en 2020. Cette augmentation significative explique la hausse de votre redevance.

Une évolution de tri des bio déchets en 2024

A compter du 1^{er} janvier 2024, le tri des bio déchets est obligatoire pour les particuliers et les professionnels. Une des solutions est de mettre en place des composteurs individuels ou collectifs. La collectivité proposera en début d'année 2024, une réflexion collective sur le sujet.

Qu'est-ce qu'un biodéchets ?

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. ».

L'ACTU DÉCHETS N° 2

Pourquoi ?

Les taxes et obligations augmentent

*Évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) :

2020 : 18€/tonne	2023 : 51€/tonne
2021 : 30€/tonne	2024 : 58€/tonne
2022 : 40€/tonne	2025 : 65€/tonne

Ordures ménagères SYVALORM :
¼ enfouissement et ¾ incinération

Une collectivité ne fait PAS de
bénéfice, elle redistribue les coûts.

Bien trier (recettes) et réduire la
partie à enfouir (taxations*) permet
de contenir la facture globale tout
en préservant l'environnement !

Le 1^{er} janvier 2024 :

**Obligation réglementaire sur
le tri à la source des biodéchets*
pour tous en Europe**

Le SYVALORM se prépare à développer le
compostage partagé dans les bourgs, les
quartiers et bas d'immeubles...



25,9%
des ordures ménagères
SYVALORM collectées
sont des biodéchets
(Étude INDDIGO
09/2021)

Où ?



Quoi ?

*Les biodéchets :
ce sont les déchets alimentaires et des
autres déchets naturels biodégradables.

Composteurs en
vente auprès du
SYVALORM :

Rendez-vous sur le site
syvalorm.fr onglet :
« j'évite les déchets »



Dans la limite de 2 composteurs par foyer

RÉDUIRE SES DÉCHETS

Adopter de nouvelles habitudes permet d'y parvenir !

Comment ?

Réutiliser ses déchets
putrescibles :

- Le compostage !
Individuel ou
collectif pour les
déchets de la
cuisine et du jardin
- Les animaux
domestiques,
volailles...

Je réduis ma poubelle et
produis un engrais naturel

Les déchets non putrescibles :

- Traquer le suremballage
- Trier méthodiquement
- Donner, vendre,
réparer, réutiliser et
recycler

Rappel : il est
strictement interdit de
brûler ou d'abandonner
ses déchets

... leurs devenirs ?

Quelques
chiffres

En 2021, chaque habitant a produit
551 kg de déchets* :

*moyenne par habitant sur le territoire du Syvalorm

- Ordures ménagères : 134 kg
- Déchèteries : 310 kg
➢ 64 kg de non-valorisables
➢ 246 kg valorisables
- Tri des emballages : 37 kg
- Bornes papiers : 19 kg
- Bornes verre : 47 kg
- Bornes textiles : 4 kg

Enfouissement
(soumis à la TGAP*)
ou valorisation
énergétique

VALORISATION &
RECYCLAGE

Éviter les déchets ?

Avant l'achat

- ✓ Emprunter ou louer
- ✓ S'interroger sur ses besoins réels
- ✓ Faire une liste
- ✓ Éviter les achats compulsifs
- ✓ Se détacher des publicités
- ✓ Refuser les gadgets promotionnels

L'achat réfléchi !

Le meilleur déchet est celui que l'on ne
produit pas : économies de matières
premières épuisables et précieuses,
limitation de notre impact sur
l'environnement, économies financières...

- ✓ Privilégier les achats de 2^{de} main :
friperies, bric-à-brac, recycleries...

Le SYVALORM est partenaire de la
recyclerie « Le grenier de l'Huisne »
basée à La Ferté-Bernard



Bannir les objets jetables

- ✓ Vaisselle, rasoir, lingettes...

Éviter le gaspillage alimentaire

- ✓ Faire l'inventaire des placards et frigo
avant achat
- ✓ Respecter les règles de conservation des
aliments

Dématérialisation

- ✓ Les cadeaux
- ✓ Les archives, démarches administratives,
courriers...
- ✓ Les souvenirs

Que deviennent nos déchets ?

La 2^{ème} vie de nos poubelles



Bien orientés :

- ➔ Nos papiers sont recyclés
- ➔ Nos emballages en verre se recyclent à l'infini
- ➔ Nos déchets putrescibles se transforment en compost
- ➔ Nos textiles et chaussures sont reportés ou valorisés
- ➔ Nos emballages plastiques, métalliques et cartonnettes sont valorisés ou recyclés
- ➔ Nos apports en déchèteries sont traités par des filières spécifiques

Trier et composter
ses déchets pour
les valoriser c'est :

- Protéger
l'environnement en
réduisant les
tonnages enfouis et
les kilomètres à
parcourir pour leur
collecte et traitement
- Réduire les tonnages
collectés et enfouis
soumis aux taxes qui
impactent nos
factures
- Favoriser la
valorisation des
matériaux et
contribuer aux
recettes qui
équilibrent les coûts
de traitement.
- Permettre la
production de
nouvelles matières
premières sans
puiser dans les
ressources
naturelles
- Donner une nouvelle
vie à ses déchets !

39,6%
des déchets
sont des
erreurs de tri

Septembre 2021 : Campagne de caractérisation*
des bacs ordures ménagères du SYVALORM

*12 échantillons d'ordures ménagères analysés

Étude réalisée par INDDIGO

Un constat : il faut renforcer le geste de tri.
Trop de déchets valorisables échappent au recyclage et
génèrent des surcoûts de collecte et d'enfouissement.



Informations ordures ménagères

L'ACTU DÉCHETS N° 3

COMPOSTAGE

Une pratique facile et utile pour valoriser vos déchets organiques !

Quoi ?

Quels déchets composter ?

Déchets de jardin :

- ✓ Tontes séchées
- ✓ Feuilles, fleurs fanées
- ✓ Tailles de haie
- ✓ Plantes
- ✓ Petits branchages

Déchets de cuisine :

- ✓ Epluchures de fruits et légumes, agrumes...
- ✓ Marc de café, filtres, dosettes de café et sachets de thé biodégradables
- ✓ Coquilles d'œufs finement écrasées
- ✓ Essuie-tout/mouchoirs
- ✓ Restes de repas

Transformer ses déchets organiques en matière fertilisante : un geste écologique et



- En composteur
- En tas
- Au pied des plantations



Pourquoi ?

Composter permet de réduire ses ordures ménagères de 30%

Les déchets « compostables » collectés avec les ordures ménagères occasionnent des nuisances environnementales et des coûts faciles à éviter

Comment ?



Gages de réussite du compost :
Aérer, mélanger et équilibrer les apports secs et humides !

EN COMPOSTANT :

Le compostage est le procédé de dégradation naturelle de la matière organique par des organismes en présence d'oxygène et d'eau. Composter ses déchets permet d'obtenir un fertilisant naturel, gratuit et respectueux de l'environnement.

... Le 1^{er} janvier 2024 ?

Obligations réglementaires sur le tri à la source des biodéchets* pour tous en Europe (Loi AGECE - 2020)

Le SYVALORM se prépare à développer le compostage partagé dans les bourgs, quartiers, bas d'immeubles...

Quelques chiffres

En 2021 chaque habitant du SYVALORM a produit 134 kg d'ordures ménagères

30 %

des déchets ménagers présentés dans les bacs SYVALORM sont constitués de déchets compostables

254 kg/hab/an

Production moyenne nationale d'ordures ménagères (enquête ADEME 2017)

DÉCONSEILLÉS : cendres, déchets carnés et poissons, produits toxiques, d'hygiène et médicaux...
Pour un usage non potager du compost : les litières animales biodégradables peuvent être compostées.

*COMPOSTEURS en vente auprès du SYVALORM :

2 modèles disponibles :

Bois : 300l (72Hx70L cm) - 25 €

Plastique recyclé : 650l (85Hx120L cm) - 30 €



Réussir son compost ?

Quelques astuces et conseils...

L'enfouissement des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES) : le tassement des déchets provoque leur fermentation dans un milieu sans oxygène, créant ainsi des conditions favorables à l'émission de méthane dans l'atmosphère.

La valorisation organique des biodéchets via le compostage permet de rendre à la nature des matières organiques brutes qui se décomposent en une matière valorisable, le compost. Placés en composteur ou en tas, donc en présence d'oxygène, les biodéchets n'émettent ni gaz à effet de serre, ni méthane.

Composter permet de réduire ses ordures ménagères de 30% !

- 30% des ordures ménagères sont composées de biodéchets
- et 30% des biodéchets sont constitués d'eau.

Composter c'est éviter à des camions de collecte de parcourir de nombreux kilomètres pour ramasser de l'eau, et des déchets organiques qui deviendront néfastes pour l'environnement lorsqu'ils seront enfouis.



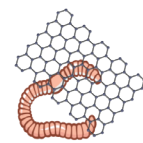
Un composteur bien exposé !

Protéger le compost des excès d'eau et de soleil : le placer à l'ombre, à l'abri du vent et de la pluie.



Mélanger régulièrement le contenu !

Ce geste permet d'activer la décomposition des déchets.



Placer le composteur à même la terre !

Un grillage renforcé pourra empêcher l'intrusion de nuisibles tout en permettant la circulation des lombrics.

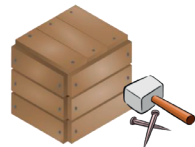


En respectant ces précautions, le compost peut être réparti en surface pour un compost frais de 3 à 6 mois ou mêlé à la surface de la terre pour un compost mûr de 6 à 9 mois.



Certains déchets n'ont pas leur place dans le composteur !

La cendre, et autres particules fines, asphyxient les vers de terre : ils respirent au



Le bon plan !

Un composteur « fait maison » est facile à réaliser avec du bois de récupération comme des palettes par exemple !



Une humidité suffisante, mais pas excessive !

Les organismes du compost ont besoin d'eau pour vivre et seraient privés d'air dans un tas trop humide.



Alterner les apports secs et humides pour un bon équilibre !

Tendre vers le 2/3 de déchets bruns (carbone) pour 1/3 de déchets verts (azote).

Composter ses déchets c'est :

- Réduire sa poubelle en produisant un amendement naturel utile au jardin.
- Éviter à des déchets de la cuisine de parcourir des kilomètres pour être enfouis ou incinérés.
 - Participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en réduisant la partie à enfouir.
- Réduire les coûts de collecte et de traitement pour des déchets qui ont leur place au jardin.
- Gagner du temps, de l'argent et de la fatigue en s'évitant de nombreux déplacements en déchèterie pour les déchets verts du jardin.
- Rendre à la nature ce qu'elle nous a donné !

L'actualité du Pays du Perche Sarthois



Les principales actions du Pays d'art et d'histoire :

- Un programme d'animation annuel pour les habitants et les touristes : au cœur de la mission assignée par le ministère de la Culture

dans le cadre de la convention Pays d'art et d'histoire, le Perche Sarthois propose chaque année une cinquantaine d'animations - visites guidées, randonnées culturelles commentées, conférences, ateliers, jeu de piste, etc - en partenariat avec les communes et/ou d'autres acteurs pour faire connaître le patrimoine du Perche

Sarthois aux habitants et aux touristes. Ces animations mises en œuvre par les guides-conférenciers du Pays d'art et d'histoire sont présentées dans la brochure Rendez-vous du Perche Sarthois disponible au début du printemps.



L'animation du patrimoine, c'est aussi une action phare : le monument du mois

Régulièrement en partenariat avec une municipalité, le Pays d'art et d'histoire met en valeur l'ensemble du patrimoine d'une commune. Après le Monument du Mois de Vancé en 2023, le patrimoine et l'histoire de Lombron seront à l'honneur en 2024 pendant un mois (de fin septembre à la mi-octobre) avec des animations gratuites chaque week-end et la publication d'un parcours-découverte présentant l'histoire et le patrimoine du village.



- **L'inventaire du patrimoine :** depuis le début d'année 2022, l'inventaire du patrimoine culturel du Perche Sarthois, mené en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, se poursuit par l'étude de la commune de Saint-Calais. Grâce à son appartenance à deux labels, Pays d'art et d'histoire par son adhésion au Perche Sarthois et Petites Cités de Caractère®, la ville bénéficie d'un inventaire croisé visant à étudier son patrimoine culturel bâti et immatériel.

Après une première année d'étude qui a permis de recenser l'ensemble du patrimoine bâti antérieur aux années 1990 de la ville, l'année 2024 sera l'occasion d'approfondir les recherches sur le bourg et de continuer l'étude de terrain, principalement sur le patrimoine rural de Saint-Calais. Pour partager la connaissance acquise, des animations seront proposées. À l'issue de ces recherches, les données de l'inventaire du patrimoine de Saint-Calais

seront disponibles sur le site de la Région des Pays de la Loire : <https://gertrude.paysdelaloire.fr/>

Parallèlement, une exposition de synthèse sur les 11 bourgs inventoriés entre 2017 et 2022 est en cours de préparation. Cette exposition sera itinérante à partir de fin 2024.

- **L'accueil des groupes :** le Pays du Perche Sarthois propose aussi des circuits à destination des groupes. En 2023, 84 groupes soit 3 355 personnes sont venues découvrir le territoire du Perche Sarthois dans ce cadre. Pour 2024, afin d'enrichir la promotion du territoire, le Perche Sarthois a initié de nouveaux partenariats parmi lesquels la Chèvrerie des Huppés et la Cidrerie et Ruchers Sarthois à Cherré-Au, la Maison Prunier à Connerré et la Ferme des Deux Sabots à Écorpain. Retrouvez ces nouveautés dans le Catalogue des Circuits Groupes 2024 disponible sur le site internet du Perche Sarthois.

- **Un service éducatif :** toute l'année, le service éducatif répond aux demandes de découvertes du patrimoine pour les groupes d'enfants (écoles, collège, centre de loisirs...). Il se déplace dans les communes du Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois pour créer des activités de sensibilisation au patrimoine. Ces activités pédagogiques mêlent visites et ateliers divers (manipulation de maquettes, jeu de piste, etc.). Plus de 1000 enfants en ont bénéficié au cours de l'année scolaire 2022-2023.

- **Un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC) :** depuis 2020, un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle signé avec la DRAC des Pays de la Loire et l'Éducation Nationale vient enrichir les propositions éducatives avec la création d'un projet spécifique mêlant découverte du patrimoine et des arts à destination des élèves, mené en collaboration avec un artiste en résidence.

Cette année 2023-2024, le projet « *Invitation au voyage en Perche Sarthois* » est proposé à onze classes du territoire (Bouloire, La Ferté-Bernard, Le Breil-sur-Merize, Vibraye et la MFR de Thorigné-sur-Dué) avec l'artiste Patricia Cartereau et l'association le Boucan des Arts.

Par ailleurs, le CLEAC du Perche Sarthois permet également à des acteurs culturels locaux de développer des projets d'éducation artistique et culturelle auprès des établissements scolaires du Perche Sarthois avec le soutien financier de la DRAC des Pays de La Loire. Ils favorisent ainsi l'accès des enfants à des domaines artistiques variés : musique, danse, arts plastiques, spectacle vivant, etc.

Le tourisme en Perche Sarthois

Projet de développement du kayak sur l'Huisne

Le projet s'est fortement accéléré cette année. Les préconisations de l'étude réalisée par la Fédération Française de Canoë-Kayak (2021) nous ont permis d'avancer sur l'aménagement de la rivière. Pour garantir la sécurité et favoriser l'accessibilité, quatre embarcadères ont été créés. Ces aménagements nous permettent d'envisager l'ouverture d'un nouveau tronçon de 23 kilomètres dès l'année prochaine entre Sceaux-sur-Huisne et Montfort-le-Gesnois. En parallèle, la base de location inaugurée cet été à Montfort-le-Gesnois en partenariat avec la commune et le Canoë-Kayak Club Fertois a attiré 435 personnes. L'offre de la base de développera l'année prochaine, rendez-vous début juillet !

Bilan de saison - Flux Vision Tourisme

« *Flux Vision Tourisme* » est un outil développé par Orange Business permettant de convertir des millions d'informations techniques en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation touristique des territoires. Pour la période 2023-2024, Sarthe Tourisme et les partenaires touristiques sarthois ont décidé de faire l'acquisition de ces nouvelles données.

Pour la saison 2023, le Perche Sarthois recense 885 000 nuitées touristiques et 450 000 touristes. 65 % des touristes sont français et proviennent majoritairement de l'Île-de-France (36 %). Concernant la clientèle étrangères (35 %), les nationalités les plus représentées sont les Anglais, les Néerlandais et les Allemands.

Les événements organisés sur le circuit Bugatti ont boosté la fréquentation. 55 000 touristes ont fréquenté le Perche Sarthois pendant ces événements dont 24 000 uniquement pour le centenaire des 24H.

Carte tourisme et randonnées

Cette nouvelle carte vous invite à parcourir l'ensemble de nos villages au travers des découvertes, activités, richesses et services proposés par chacun d'entre eux. Arpentez les chemins creux, explorez le patrimoine local, flânez dans les jardins, faites une pause en famille, partez pour une escapade à vélo ou une balade en kayak, dégustez les produits locaux...

L'ensemble de ces offres seront également valorisées sur le nouveau site internet du Perche Sarthois qui sera lancé au printemps 2024.

Bonne découverte !

Contact : Perche Sarthois,
24 avenue de Verdun
BP 90100 - 72404 La Ferté-Bernard
Tél. : 02 43 60 72 77



Tous les documents, toute l'actualité du Perche Sarthois sont à retrouver sur le site internet www.perche-sarthois.fr ou sur la page Facebook du Perche Sarthois : <https://www.facebook.com/perchesarthois>

LE COMICE 2023 en images

